



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.4

28 septembre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 4e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 26 septembre 1988, à 10 heures

Président M. CAPOTO (Argentine)
puis M. RANA (Vice-Président) (Népal)

Débat général [9]

Déclarations de :

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Allocution de M. Ronald Reagan, Président des Etats-Unis d'Amérique

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Asamoah (Ghana)
M. Gonzalez Posada (pérou)
M. Sorsa (Finlande)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 10.

POINT 9 DE L'ORDRE OU JOUR

DEBAT GENERAL

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Le débat général commence aujourd'hui. Avant de donner la parole au premier orateur, je rappelle aux représentants que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, la liste des orateurs sera close le mercredi 28 septembre 1988, à 18 heures. Je voudrais aussi prier les représentants de bien vouloir indiquer, le plus exactement possible, la durée de leurs interventions pour que nous puissions planifier nos séances.

M. de ABREU SODRE (Brésil) (parle en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, une tradition remontant aux premiers jours de cette organisation me donne le privilège d'être le premier orateur, à l'ouverture du débat général, à même de vous présenter, cher collègue et ami, mes félicitations chaleureuses et amicales à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis certain que vous ferez honneur à ce poste de haute responsabilité en faisant preuve des qualités que vous⁹ avez constamment montrées à la direction de la diplomatie argentine.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance et mon respect à l'Ambassadrice Nita Barrow, éminente représentante de la Barbade, dont les mérites ont enrichi notre choix en ce qui concerne la direction de nos travaux.

Une fois encore, je voudrais rendre hommage au talent remarquable de diplomate dont fait preuve l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de notre organisation. Ses efforts inlassables dans les domaines de l'édification de la paix et de la consolidation de l'Organisation des Nations Unies le rendent digne de l'appréciation de la communauté internationale tout entière.

Lorsque j'ai pris la parole à cette assemblée pour la première fois il y a trois ans, les violations graves, systématiques et répétées des buts et principes de la Charte des Nations Unies prévalaient dans les affaires internationales. Le langage de l'affrontement entre les superpuissances s'exacerbait en raison de l'utilisation de techniques militaires de pointe susceptibles d'étendre le risque de guerre nucléaire à l'espace extra-atmosphérique. La persistance de tensions et de différends locaux contrariait les objectifs de paix et de sécurité.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Je reviens ici aujourd'hui et je constate que la situation dans le monde s'est quelque peu améliorée. La pratique de la détente Est-Ouest, qui semblait condamnée à l'oubli, a été réinstaurée. Les Etats-unis et l'Union soviétique ont enfin abouti à un accord concret de désarmement. Leurs dirigeants doivent être félicités pour cet événement historique.

Après avoir prélevé un lourd tribut de morts et de destructions, certains conflits régionaux semblent maintenant sur la voie d'une solution pacifique. Dans mes déclarations précédentes, j'avais condamné l'attitude récalcitrante de l'Afrique du Sud qui bloque le processus d'indépendance de la Namibie, la violence qui semblait s'être installée dans la région du Golfe et la transgression des principes d'autodétermination et de non-ingérence en Afghanistan. Aujourd'hui, il est réconfortant de pouvoir remplacer les termes de mise en garde et de critique par d'autres qui attestent de la perspective prometteuse des efforts de paix visant à mettre fin à ces conflits.

En contemplant des cieux plus cléments à l'horizon politique du monde, je réaffirme mon respect pour les Nations Unies et ma foi dans l'efficacité de leurs instruments. Si le monde est aujourd'hui meilleur qu'hier, nous le devons à la contribution décisive des Nations Unies. Cependant, nous avons toujours des tâches exaltantes à accomplir pour respecter les dispositions de la Charte. Ces obstacles entravent toujours la voie de l'élimination de l'apartheid, de la solution de la crise du Moyen-Orient, de la cessation des souffrances du peuple du Liban et de l'instauration de la paix en Amérique centrale. J'espère qu'à la prochaine session de l'Assemblée générale, nous pourrons prendre acte de progrès supplémentaires dans notre recherche de la paix et de l'harmonie entre les peuples.

En ma qualité de représentant d'une nation qui a toujours recherché l'instauration d'un ordre mondial juste et démocratique fondé sur la participation de tous, je dois souligner que la tâche de transformer le monde ne sera achevée qu'après que la coopération pour le développement économique et social aura été renforcée et consolidée. A ce propos, contrairement aux observations que je viens de faire sur la situation politique internationale, les termes que j'emploierai aujourd'hui ne différeront pas, quant au fond ou au ton, de ceux de mes déclarations précédentes. En raison de l'absence de progrès dans les relations économiques internationales, le Brésil, une fois encore, transmet à cette assemblée un message d'appréhension, de déconvenue, et réitère ses propositions et revendications au monde développé.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

En réaffirmant son adhésion historique aux idéaux les plus élevés de la vie internationale et son respect de la volonté et de la spécificité de son peuple, le Brésil a inscrit dans sa nouvelle constitution, sur le point d'être promulguée, les principes fondamentaux de sa politique étrangère : indépendance nationale, priorité des droits de l'homme, autodétermination des peuples, non-ingérence, égalité entre États, règlement pacifique des différends, défense de la paix, rejet du terrorisme et du racisme et coopération entre les peuples pour le progrès de l'humanité. En exprimant dans la Constitution les exigences et les préoccupations primordiales de notre société, les représentants du peuple brésilien étaient parfaitement en harmonie avec les aspirations de la communauté internationale. Ils ont également inscrit dans notre nouvelle charte la plus grande aspiration de notre continent : l'intégration de l'Amérique latine.*

* M. Rana (Népal), Vice-Président, assume la présidence.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Heureusement, le monde a compris combien étaient absurdes les concepts unilatéraux entretenant l'illusion que le pouvoir, qu'il soit militaire, politique, économique ou technique, pouvait engendrer un ordre international juste ou même simplement stable. La force ne peut engendrer la loi, encore moins la paix et la justice. C'est ce que la Charte des Nations Unies nous dit, en particulier dans son préambule.

Néanmoins, certains pays ont tendance à placer leur droit national au-dessus du droit international, tant sur le plan politique qu'économique. Faire valoir le droit interne ou les intérêts dits nationaux pour éviter d'avoir à respecter des obligations au titre du droit international, c'est violer le principe fondamental pacta sunt servanda, règle essentielle de toute coexistence civilisée entre nations.

L'aventure de l'unilatéralisme ne peut être remplacée par un hilatéralisme indépendant ou un multilatéralisme sélectif. Les négociations sur des questions intéressant l'ensemble de la communauté internationale exigent la participation de tous les pays, grands ou petits. Les pourparlers sur la paix et le développement économique, en particulier, ne doivent pas se transformer en un vain exercice où la force se contente de rendre hommage au droit.

Malheureusement, l'atmosphère de dialogue qui rapproche maintenant les superpuissances ne s'est pas traduite par une volonté réelle d'élargir le domaine de la compréhension multilatérale. La mise en place de schèmes de pouvoir visant à redéfinir et à bloquer un ordre international structuré verticalement ne peut qu'être condamné.

Les difficultés rencontrées pendant la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement illustrent cette préoccupation. L'impossibilité d'obtenir un document fondé sur le consensus, quelques mois seulement après la signature du premier traité sur le désarmement nucléaire, fait clairement ressortir l'ampleur des obstacles entravant la participation de la communauté internationale dans son ensemble au débat sur sa propre survie.

La décision prise par le Président José Sarney de participer à cette session, avec d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement, témoigne de la prise de position ferme de la part du Brésil en faveur de la cause du désarmement et de sa discussion ouverte et efficace dans le cadre des organes pertinents.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Notre peuple condamne les armes de destruction massive et demeure attaché à un objectif du développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cette condamnation est si vive et cet attachement est si ferme que le principe suivant est inscrit dans la nouvelle Constitution du Brésil : les activités nucléaires sur le territoire du Brésil ne seront permises qu'à des fins pacifiques et sous réserve de l'approbation du Congrès.

Ce même esprit, déjà consacré dans le Traité de Tlatelolco, règne dans les accords entre le Brésil et l'Argentine dans ce domaine. La coopération loyale et fructueuse entre les deux pays dissipe le mythe d'une course aux armements nucléaires en Amérique latine.

L'objectif constructif inspirant la politique étrangère du Brésil a conduit à convoquer la première réunion des Etats de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud, tenue à Rio de Janeiro en juillet dernier. Une partie de la région, qui assume sa propre identité fondée sur des intérêts et des conceptions profondément partagés, a permis aux pays de l'Atlantique sud de rechercher d'autres voies de dialogue, sur un pied d'égalité, offertes par la Déclaration faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération.

Nos points de vue se rejoignent sur des questions importantes. Nous appuyons les efforts d'édification de la paix en Afrique australe. Nous sommes inquiets car, en dépit des nombreux appels lancés par cette assemblée, les négociations n'ont pas encore été entamées sur tous les aspects concernant l'avenir des îles Malvinas. Nous estimons indispensable que des mesures concrètes soient adoptées, notamment par les Etats militairement importants, afin d'assurer que les armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive ne soient implantées dans la région et que soit réduite la présence militaire étrangère dans la Zone de paix et de coopération.

Il existe de vastes possibilités d'action conjointe en faveur du développement. Nous avons trouvé des éléments significatifs d'un intérêt commun dans la préservation de l'environnement, dans la nécessité d'éviter le rejet de substances toxiques et dans l'application des dispositions de la Convention du Droit de la mer des Nations Unies.

Il ne fait pour moi aucun doute que les conclusions de la réunion de Rio de Janeiro recevront un large appui de la part des Etats Membres des Nations Unies.

M. de Abreu Sodre (Bresil)

La signature des accords de Genève et le début du retrait des troupes étrangères d'Afghanistan ont redonné à ce pays espoir dans un avenir de paix et de développement. Nous félicitons le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Diego Cordovez, pour le rôle que les Nations Unies ont joué dans ce processus. Nous aurions simplement souhaité que l'entrée en vigueur des mécanismes de vérification et de contrôle des accords avec les bons offices des Nations Unies n'intervienne qu'après l'application de la procédure appropriée.

Le cessez-le-feu intervenu entre l'Iran et l'Iraq, dont le Brésil se félicite, a ouvert des perspectives de paix et de redressement économique dans la région du Golfe. Je voudrais souligner l'importance extraordinaire des Nations Unies dans cette initiative, suite à l'action combinée de tous les membres du Conseil de sécurité, que le Brésil avait l'honneur de presider à ce moment-là, en consultation avec les Gouvernements de l'Iran et de l'Iraq, et avec la médiation constante et équilibrée du Secrétaire général.

En Afrique australe, des progrès dans les négociations entre l'Angola, l'Afrique du sud et Cuba, avec la médiation des Etats-Unis, laissent espérer une solution juste et pacifique de la question de Namibie au titre de la résolution 435 (1978), adoptée il y a 10 ans par le Conseil de sécurité. Nous espérons que ce sera là le premier pas vers la normalisation de la situation dans la partie australe du continent africain par l'élimination de toute source de tension et de conflit. Le Brésil a souligné la nécessité de respecter strictement l'intégrité territoriale de son voisin de l'Atlantique sud, l'Angola, et de mettre immédiatement fin à l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Nous déplorons que se poursuive l'exécrable pratique de l'apartheid. Le peuple et le Gouvernement du Brésil appellent le jour où la Namibie deviendra membre de la communauté des nations indépendantes. La paix et la sécurité ne peuvent être assurées dans cette région si proche de la nôtre, que si le détestable racisme institutionnalisé est aboli.

Au Moyen-Orient, les scènes de violence répétées qui ont choqué l'opinion publique internationale, confirment que l'autodétermination du peuple palestinien sur son propre territoire est une condition essentielle pour résoudre la crise. Le Gouvernement du Brésil réaffirme la nécessité que soient respectés les droits du peuple palestinien, qu'Israël se retire complètement des territoires occupés depuis 1967 et que tous les Etats de la région puissent exister en paix dans le cadre de frontières internationalement reconnues. Avec ces objectifs à l'esprit, nous continuons d'appuyer l'organisation d'une conférence internationale sur la situation au Moyen-Orient avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, le représentant légitime du peuple palestinien.

Le Brésil est préoccupé par les progrès de paix en Amérique centrale qui semblent stagner au point mort. Il est indéniable que l'Accord d'Esquipulas avait contribué à soulager les tensions et que l'Accord de Sapoa avait fait naître de nouveaux espoirs. Mais la récurrence des incidents dans les régions de tension et la paralysie que nous souhaitons temporaire, du processus de dialogue et de compréhension provoquent un sentiment d'incertitude quant à l'avenir de l'Amérique centrale. En sa qualité de membre du Groupe d'appui de Contadora, le Brésil espère qu'une atmosphère internationale moins tendue permettra aux pays de la région d'atteindre leurs objectifs de paix et de développement.

Malgré les progrès réalisés sur la scène politique et les manifestations d'un monde futur libre de toute guerre et vraiment engagé à réaliser une paix durable, la situation économique internationale reste troublante et représente un défi à notre intelligence. Dans la grande majorité des pays en développement membres de cette organisation, les faits implacables continuent d'appeler des décisions novatrices permettant de sortir d'une situation sans issue qui maintient ces pays au bord de la débâcle. Nous ne pouvons plus nous bercer d'illusions avec de longs discours et de simples concepts. Il est grand temps d'admettre ouvertement qu'un malaise profond sape les fondements de la coopération économique internationale.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Près d'un demi siècle s'est écoulé depuis que nous nous sommes déclarés les Nations Unies et c'est unis, que nous avons décidé de suivre un ensemble d'idéaux communs parmi lesquels figurent la lutte contre la misère et la faim. L'un de nos engagements visait à mettre fin à la dégradation des valeurs les plus chères de nos civilisations, quelles que soient leurs origines ou leurs croyances. Que nous est-il arrivé? Sommes-nous moins unis que nous ne l'étions?

Nous n'avons qu'à contempler cette assemblée, alors que nous nous réunissons pour la quarante-troisième année consécutive, pour réaliser que nous sommes des nations qui partageons des principes et des idéaux universels. Alors que les hostilités de la seconde guerre mondiale nous avaient plongés dans les affres les plus profondes de la terreur et de la désolation, les semences plantées à San Francisco ont porté leurs fruits dans les Amériques, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, dans le monde entier. Elles sont ici, unies, les nations qui, il y a 50 ans, se retrouvaient face à face sur le champ de bataille. Elles sont ici unies dans ce lieu même, ces nations qui, au cours des années suivantes, ont accédé à leur indépendance, indépendance qui, dans une grande mesure a été le produit de ces mêmes germes de démocratie semés à San Francisco.

Sommes-nous moins unis qu'auparavant? Non. Nous le sommes davantage mais pas aussi unis que nous souhaiterions l'être à l'avenir.

Il est donc attristant de constater que nous, Américains, Asiatiques, frères africains, pâtissons toujours des mêmes horreurs et de la même désolation qui avaient si grandement affligé nos ancêtres. Bien que nous nous soyons débarrassés des guerres, nous n'avons pas encore été en mesure d'éliminer la faim qui continue à s'étendre de façon endémique, par zones, sur tous les continents. Nous sommes d'autant plus confus de constater que la faim est présente et proche des sociétés les plus nanties que l'homme ait jamais connues.

Il y a là un problème considérable. Le taux de croissance réel de la production dans les pays en développement a chuté d'une moyenne annuelle de 5,5 % dans les années 70 à une moyenne de moins de 3 % dans les années 80. La part des pays en développement dans les économies de marché développées est passée de 28 % en 1980 à 19 % en 1987, alors que la part des pays développés s'est accrue, passant de 63 % à 71 % au cours de la même période. En termes réels, la participation des pays en développement aux exportations mondiales a connu une diminution d'environ 25 % entre 1963 et 1986. Et il y a là un problème considérable lorsque l'on

M. de Abreu Sodre (Brésil)

constate que, du fait du fardeau de la dette extérieure, les pays en développement sont contraints de transférer à l'étranger une grande partie des ressources dont ils ont tant besoin pour leur développement économique.

Au cours de ces derniers mois, le Brésil a réussi à conclure avec ses créiteurs privés et gouvernementaux un accord global de rééchelonnement de sa dette extérieure. Nous sommes donc tout à fait conscients des fardeaux qui pèsent sur notre économie. Voilà pourquoi nous sommes convaincus que ce n'est que lorsque les pays développés adopteront des politiques appropriées et, s'ils le font, que nous serons en mesure de réduire les taux d'intérêt et d'améliorer les perspectives commerciales dans les pays endettés.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Malheureusement, la politique capricieuse appliquée aux taux d'intérêt internationaux au cours de ces dernières années a sapé le développement économique de toute une génération. Cette politique a fait du commerce international une source complémentaire de réserves indispensables au service de la dette extérieure uniquement, avec les effets préjudiciables qui en découlent évidemment sur le renforcement ou simplement sur le maintien de la capacité d'importer de nos économies.

Cette situation attristante s'est encore aggravée du fait de la pléthore de contraintes imposées à la verticale de haut en bas. Des propositions faussement attrayantes, telles que des "restrictions volontaires à l'exportation" ne sauraient déguiser les anciennes formules du protectionnisme et de spoliation des partenaires commerciaux, formules toujours à la clef des récessions les plus graves qui ont secoué l'économie internationale au cours de ce siècle.

Nous avons l'espoir que les négociations multilatérales actuelles de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce permettront au commerce international d'entrer dans un nouveau cycle d'expansion, sur une base plus juste et plus équilibrée. Nous ne saurions accepter que l'idée d'un commerce sans frontières soit invoquée pour refuser aux pays du tiers monde le traitement spécial et sélectif dont ils devraient faire l'objet. Nous ne saurions admettre non plus que les pays développés fassent fi des engagements qu'ils ont contractés solennellement au début des négociations d'Uruguay et qu'ils exigent des concessions des pays en développement en échange de leur révocation des mesures protectionnistes.

En outre, il faut aussi reconnaître que les initiatives législatives de certains des pays commerciaux les plus importants vont de par leur nature même, à l'encontre non seulement du commerce international mais aussi des capacités scientifiques et techniques des pays en développement. Ainsi, mon pays se trouve menacé maintenant de représailles commerciales simplement parce que, conformément au droit international et à l'esprit et la lettre d'accords auxquels nous sommes parties, nous avons encouragé sur notre propre territoire la recherche et la mise au point de produits pharmaceutiques. Nous sommes choqués de constater que les règles les plus stables et les plus prévisibles du commerce international et du droit international sont violées unilatéralement.

M. de Abreu Sodre (Brésil)

Par conséquent, les conditions semblent réunies pour que l'Assemblée générale, répondant à l'appel du Président dans sa déclaration liminaire, relance sur une base efficace, réaliste et constructive, sans recourir aux grands discours ou aux récriminations, le dialogue Nord-Sud, sans oublier les frustrations considérables que cette entreprise a connues jusqu'à présent.

L'Assemblée générale se réunit à un moment approprié pour changer le cours de l'histoire, pour guider le monde dans une direction plus sûre, pour intensifier les progrès accomplis dans les domaines de la paix, du règlement des différends et du désarmement, pour réévaluer et relancer la coopération économique internationale déjà affaiblie.

Nous commémorons cette année le quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est tragique que nous ne soyons toujours pas en mesure de régler ensemble les problèmes qui, dans de vastes régions du monde, affectent les droits les plus élémentaires de l'humanité: le droit à la vie, à la santé, au logement, à l'alimentation, au travail; en un mot, les droits assurant le développement et le bien-être des peuples.

Alors que, dans le domaine de l'édification de la paix, des lueurs d'espoir pointent dans le monde, la lutte pour le développement ne cesse de nous décourager. Le développement est le nouveau nom de la paix, a-t-on dit. S'il en est ainsi, l'Assemblée ne saurait manquer de relever les défis de notre temps et de répondre aux appels urgents en faveur de la justice et de la dignité.*

* Le Président assume la présidence.

La séance, suspendue à 10 h 50, est reprise à 11 h 5.

ALLOCUTION DE M. RONALD REAGAN, PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président des Etats-Unis d'Amérique.

M. Ronald Reagan, Président des Etats-unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président des Etats-Unis d'Amérique, S. E. M. Ronald Reagan, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.

Le Président REAGAN (interprétation de l'anglais) : A l'autre bout du monde, loin de ce havre de paix, le feu des armes, les tueries, les effusions de sang de deux conflits sans merci ont, pour la première fois de mémoire récente, diminué. Après que de nouveaux et terribles noms, des noms comme Halahja, Maidan Shahr et Spin Buldak, eurent été ajoutés à la liste des atrocités commises par l'homme, un espoir de paix existe aujourd'hui dans le golfe Persique et en Afghanistan.

Dans les montagnes et les villes côtières de l'Afrique australe, théâtre d'une guerre civile et de l'occupation par des troupes étrangères, la voix de la paix se fait aussi entendre, la paix pour la nation souffrante de l'Angola. A 10 000 kilomètres de là, dans le pays du Sud-Est asiatique, le Cambodge, l'espoir d'un règlement et d'un retrait des forces d'occupation vietnamiennes se fait aujourd'hui jour. Enfin, dans notre hémisphère, où il y a encore 12 ans seulement un tiers de la population d'Amérique latine vivait en démocratie, quelque 90 % de la population en bénéficie aujourd'hui. Et en particulier en Amérique centrale, des nations telles qu'El Salvador, qui fut menacé par l'anarchie des escadrons de la mort et le spectre du totalitarisme, nourrissent aujourd'hui l'espoir d'être autonomes et d'avoir une croissance économique.

Un autre changement, un changement qui, s'il se confirme, pourrait se révéler l'une des réalisations marquantes de notre histoire, un changement qui est cause d'émerveillement est à notre portée; un changement qui remonte à la source des tensions de l'après-guerre et au rêve qui semblait alors irréalisable de mettre fin à la double menace de notre époque: le totalitarisme et la Guerre mondiale thermonucléaire.

Le Président Reagan

Pour la première fois, les divergences entre l'Est et l'Ouest - divergences fondamentales sur des questions morales importantes touchant la valeur de l'individu et la question de savoir si des gouvernements vont dominer des populations ou si ce sont ces dernières qui vont exercer cette domination sur des gouvernements - pour la première fois, ces divergences semblent s'aplanir, à telle enseigne que nous n'assistons pas seulement au retrait de troupes de pays tels que l'Afghanistan, mais que l'on parle à l'Est de réforme et d'une plus grande liberté de la presse, de réunion et de culte. Certes, des divergences fondamentales demeurent, mais si ces réformes devaient aller plus loin, si elles devaient se concrétiser, non seulement une nouvelle ère dans les relations soviéto-américaines s'ouvrirait, mais une nouvelle ère de paix pour le monde; car de telles réformes peuvent apporter la paix. L'histoire enseigne, et mon pays a toujours souscrit, que là où les droits de l'individu et du peuple sont respectés, la guerre est une perspective lointaine. En effet, ce n'est pas le peuple qui fait la guerre, seuls les gouvernements la font.

Je me trouve donc à cette tribune à un moment d'espoir : espoir non seulement pour les peuples des Etats-Unis et de l'Union soviétique, mais pour tous les peuples du monde, espoir aussi de voir se réaliser le rêve d'édifier la paix entre les nations, un rêve qui a commencé avec les Nations Unies. C'est précisément parce qu'il y a eu ces changements que les Nations Unies peuvent aujourd'hui vivre et travailler comme jamais auparavant.

néjà vous, Monsieur le Secrétaire général, grâce à votre opiniâtreté, votre patience et votre volonté infatigable, vous avez montré, en oeuvrant pour la paix en Afghanistan et dans le golfe Persique, combien les Nations Unies peuvent être précieuses. Nous vous saluons pour ces réalisations.

En ce moment même, à Genève, de nombreuses négociations sont en cours des négociations multilatérales à la Conférence du désarmement, ainsi que des négociations bilatérales sur toute une série de questions entre les soviétiques et nous-mêmes. Ces négociations, dont certaines se déroulent sous les auspices des Nations Unies, portent sur un dossier de limitation des armements très dense: les armes stratégiques offensives, la défense stratégique, l'espace, les essais nucléaires et la guerre chimique, dont nous avons pu mesurer l'importance ces derniers temps.

Le Président Reagan

Et les négociateurs travaillent. Au cours de ces dernières années, ils ont fait plus que de débattre sur un plan théorique. Un mouvement se dessine; l'impasse est rompue. Récemment encore, lorsque les Etats-Unis et l'union soviétique ont signé l'Accord sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), toute une catégorie de missiles nucléaires, américains et soviétiques, ont été, pour la première fois dans l'histoire, éliminés. Les progrès continuent dans les négociations visant la réduction massive des armes stratégiques, avec une vérification efficace, et des réductions classiques en Europe feront bientôt l'objet d'entretiens.

L'origine de tout cela remonte, je le crois, à Genève même, au petit château près du lac où j'ai eu, avec le Secrétaire général soviétique, la première série de conversations au coin du feu, des conversations franches mais amicales. J'ai dit à la première réunion de Genève qu'il s'agissait d'une rencontre unique entre deux personnes qui avaient le pouvoir de déclencher une troisième guerre mondiale ou d'inaugurer une nouvelle ère de paix entre les nations. J'ai dit aussi que les conférences de paix, les négociations sur les armements et les propositions de traités n'auraient de sens que si elles s'inscrivaient dans un contexte plus large, où l'on chercherait à étudier et régler les divergences plus profondes qui existent entre nous. J'ai alors dit à M. Gorbatchev, comme je l'ai déjà dit devant l'Assemblée, que les nations n'éprouvent pas de la méfiance à l'égard des autres parce qu'elles sont armées; elles sont armées parce qu'elles se méfient des autres.

En cet endroit, au bord de ce paisible lac en Suisse neutre, M. Gorbatchev et moi-même avons établi un nouveau rapport fondé non seulement sur notre engagement à l'égard du problème de la limitation des armements, mais sur un dossier plus large concernant nos divergences profondes, un dossier touchant les droits de l'homme, des conflits régionaux et des échanges bilatéraux entre nos peuples. Même en ce qui concerne la question de la limitation des armements, nous étions d'accord pour aller au-delà de ce qui avait été fait précédemment et rechercher non seulement des traités qui permettent de construire des armes de plus haut niveau, mais des accords révolutionnaires qui réduiraient, voire élimineraient, toute une catégorie d'armes nucléaires.

Ce qui a commencé ce matin-là à Genève a porté des fruits: le Traité FNI; ma récente visite à Moscou; l'occasion qui m'a été offerte de rencontrer des citoyens soviétiques et des dissidents et de parler des droits de l'homme, et de parler

Le Président. Reagan

aussi, sur les collines de Lénine à MOscou, aux jeunes de l'Union soviétique des merveilles et des splendeurs de la liberté humaine. Les résultats de cette matinée à Genève se reflètent dans les conférences de paix qui se déroulent actuellement de par le monde sur des conflits régionaux et dans les activités des Nations Unies, ici à New York, ainsi qu'à Genève.

Mais l'histoire nous enseigne la prudence. En effet, ce même bâtiment à Genève, où des négociations importantes ont eu lieu - les Accords de Genève sur l'Afghanistan et les négociations entre l'Iran et l'Iraq, par exemple - apparaît aujourd'hui comme un monument symbolisant un rêve déçu de paix d'une autre époque. Le Palais des Nations était le siège de la Société des nations, une institution qui devait être le symbole de la fin de toute guerre. Et pourtant cette institution et ses nobles buts a péri avec la seconde guerre mondiale, parce que les nations du monde n'ont pas saisi les chances de paix dans les années 30, parce que l'humanité n'a pas eu le courage d'isoler les agresseurs, de rejeter les modèles de gouvernement qui servent l'Etat et non pas le peuple.

Le Président Reagan

Nous sommes ici décidés à ce que les Nations Unies ne prennent pas le même chemin. Nous sommes décidés à ce que les Nations Unies servent la cause de la paix pour l'humanité.

C'est pourquoi nous nous rendons compte que même en cette période d'espoir, les risques d'échec sont réels. Mais cette prise de conscience ne nous décourage pas. Elle nous inquiète parce que les enjeux sont élevés: est-ce que nous hésiterons et échouons, attirant ainsi sur nous la juste colère des générations futures? Ou bien poursuivrons-nous l'oeuvre des fondateurs de cette institution pour qu'enfin règne la liberté et que l'humanité ne connaisse plus la guerre, et que cette salle soit véritablement "le dernier champ de bataille du monde"?

Nous sommes déterminés à ce qu'il en soit ainsi. Voilà pourquoi nous nous attaquons maintenant à la question de la paix. Commençons par nous pencher sur un problème qui me préoccupait lorsque j'ai rencontré M. Gorbatchev au Kremlin tout autant qu'il préoccupait les citoyens soviétiques que j'ai rencontrés à Moscou. C'est également un sujet que je sais de la première importance pour les membres de cette assemblée qui, cet automne, commémorent le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette déclaration stipule tout simplement qu'il est particulièrement dangereux que ceux qui recherchent la paix oublient que celle-ci repose sur le principe fondamental du droit de "tous les membres de la famille humaine". En un siècle où les droits de l'homme ont été violés par des gouvernements totalitaristes dans des proportions jamais atteintes dans le passé, où tant de millions d'hommes ont été délibérément affamés ou éliminés au nom de la raison d'Etat - une histoire, a-t-on dit, de sang, de bêtise et de barbelés - rares sont ceux qui peuvent se demander pourquoi la paix s'est révélée si difficile à réaliser.

Comprenez-moi bien. Si nous voulons la paix, il nous faut reconnaître les droits élémentaires de nos frères humains, dans nos propres pays et dans les autres. Si nous voulons la paix, il faut cesser d'étouffer l'esprit de l'homme. Les droits de l'homme ne sont pas le privilège de quelques-uns, à certains moments. Les droits de l'homme, comme le proclame la Déclaration universelle adoptée par l'Assemblée en 1948, concernent "tous les peuples et toutes les nations". Et à jamais.

Le Président Reagan

Ce respect des droits de l'homme en tant que fondement de la paix est au coeur même des Nations Unies. Ceux qui meurent de faim en Ethiopie, ceux qui meurent parmi les Kurdes, ceux qui sont confrontés à l'injustice raciale en Afrique du Sud, ceux qui ne peuvent toujours pas écrire et parler librement en Union soviétique, ceux qui ne peuvent pas exercer leur culte en Ukraine, ceux qui luttent pour la paix et la liberté sur les bateaux de la mer de Chine, ceux qui n'ont pas le droit de se faire publier et de se réunir à Managua, tous ceux-là sont davantage qu'un simple point à notre ordre du jour. Ils doivent être au premier plan de nos préoccupations, c'est un sujet qui prime tous les autres. En effet, lorsque la question des droits de l'homme n'occupe pas la première place aux Nations Unies, lorsque la Déclaration universelle des droits de l'homme n'est pas respectée dans cette enceinte et dans les salles de réunion, alors c'est la crédibilité de l'Organisation qui est en jeu, c'est la raison même de son existence qui est en question.

voilà pourquoi lorsqu'il y a des progrès en matière de droits de l'homme, les Nations Unies deviennent plus fortes et les Etats-Unis s'en félicitent. Par exemple, après l'effort de deux ans entrepris par les Etats-Unis, la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme a fait un pas important en vue de mettre fin au système de deux poids et deux mesures et au cynisme qui l'avaient trop caractérisée dans le passé. Pendant des années, Cuba, qui viole de façon flagrante les droits de l'homme de ses citoyens, a échappé à la censure et même à l'examen approfondi des Nations Unies. Cette année, Cuba a réagi aux pressions exercées par la Commission des droits de l'homme en acceptant une enquête sur ses abus dans le domaine des droits de l'homme. Fidel Castro a déjà commencé à libérer quelques prisonniers politiques, a amélioré les conditions de détention et tolère l'existence d'un petit groupe national indépendant sur les droits de l'homme.

Il faut faire davantage; les Nations Unies doivent constamment et sans rémission rechercher le changement. A Cuba et ailleurs. Et nous devons aussi veiller à ce que la Déclaration universelle elle-même ne soit pas ébranlée par des avatars comme la résolution assimilant le sionisme au racisme. Le respect des droits de l'homme est la mission fondamentale et première de cette instance, l'obligation la plus élémentaire de ceux qui en sont membres. Et où que nous regardions dans le monde aujourd'hui, il y a une nouvelle prise de conscience, une

Le Président Reagan

passion plus grande pour les droits de l'homme. Les peuples du monde s'unissent; de nouveaux groupes, de nouvelles coalitions se forment, des coalitions qui exercent leur surveillance sur le gouvernement, qui luttent contre la discrimination, qui combattent la répression religieuse ou politique, l'emprisonnement illégal, la torture ou l'exécution. Comme tous ceux avec qui j'ai parlé à Spaso House me l'ont dit en juin dernier : ces mouvements font la différence.

J'en viens maintenant aux conflits régionaux; nous sentons à nouveau un regain d'espoir. Dans la guerre du Golfe entre l'Iran et l'Iraq - l'un des conflits les plus sanglants depuis la seconde guerre mondiale - un cessez-le-feu est intervenu. La ferme volonté des nations alliées résolues à maintenir le golfe Persique ouvert à la navigation internationale a non seulement permis de faire triompher le droit mais également empêché le conflit de s'étendre davantage et jeté les bases de la paix. De même, la résolution décisive du Conseil de sécurité il y a un an, en juillet, est devenue un plan pour la paix dans le Golfe. Que cette guerre - une guerre où il n'y a ni vainqueur ni vaincu, seulement des victimes - prenne fin maintenant. Que l'Iran et l'Iraq coopèrent avec le secrétaire général et le Conseil de sécurité afin d'appliquer la résolution 598 (IQS7). Que vienne la paix.

J'en viens maintenant à une seconde région. Lorsque je m'étais adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1983, l'attention du monde était polarisée sur l'invasion brutale et l'occupation illégale de l'Afghanistan. Après presque neuf longues années de guerre, le courage et la détermination du peuple afghan et des combattants de la liberté afghans l'ont emporté, et aujourd'hui on peut entrevoir la fin de l'occupation. Le 14 avril, l'URSS a signé les Accords de Genève qui étaient négociés sous les auspices des Nations Unies entre le Pakistan et le régime de Kaboul. Nous encourageons l'Union soviétique à achever le retrait de ses troupes aussi rapidement que possible, afin que le peuple afghan puisse librement décider de son avenir sans autre ingérence étrangère.

En Afrique australe également, les années de diplomatie patiente et d'appui à ceux qui en Angola aspirent à l'autodétermination font maintenant sentir leurs effets. Nous attendons avec intérêt qu'intervienne entre les Gouvernements de l'Angola, de Cuba et de l'Afrique du Sud un accord qui entraînerait le retrait complet de toutes les troupes étrangères - d'abord et avant tout cubaines -

Le Président Reagan

d'Angola. Nous attendons avec tout autant d'intérêt l'application pleine et entière de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies et la réalisation de notre vieil objectif: l'indépendance de la Namibie. Nous continuons d'appuyer le consensus de plus en plus large entre les dirigeants africains qui considèrent également qu'il ne saurait y avoir de fin au conflit dans la région sans une réconciliation nationale en Angola.

Il y a de nouveaux espoirs concernant le Cambodge, nation à la liberté et à l'indépendance de laquelle nous aspirons autant qu'à la liberté et à l'indépendance de l'Afghanistan. Nous demandons instamment le retrait rapide de toutes les troupes vietnamiennes et un règlement qui empêchera le retour des Khmers rouges au pouvoir, en permettant l'instauration d'un gouvernement véritablement représentatif, d'un gouvernement qui, enfin, respectera pleinement les droits du peuple cambodgien et mettra fin aux souffrances atroces qu'il a endurées si inutilement et avec tant de courage.

Dans d'autres régions critiques, nous nous félicitons des efforts consentis par le Secrétaire général en vue d'organiser un référendum au Sahara occidental, et, en Méditerranée, des entretiens directs entre les communautés grecque et chypriote turque qui laissent bien augurer d'un accord dans cette nation insulaire divisée. Enfin, nous nous attendons à un règlement pacifique du conflit arabo-israélien. De même, la division contre nature de l'Europe demeure un obstacle majeur aux relations soviéto-américaines.

Le Président Reagan

nans la plupart de ces domaines, il y a des progrès et, là encore, nous nous en félicitons. Il y a seulement quelques années, tous ces conflits et d'autres faisaient rage dans toute leur fureur. En fait, l'invasion de l'Afghanistan et l'échec apparent de la volonté des pays démocratiques et épris de paix d'empêcher ces événements ont semblé créer un climat où l'agression des pays grands et petits était épidémique, un climat que le monde n'avait pas connu depuis les années 30. On a réussi cette fois à éviter une guerre plus étendue, et ce parce que les nations libres et pacifiques du monde ont recouvré leur détermination et leur volonté. Et maintenant les Nations Unies offrent une aide précieuse pour enrayer cette épidémie.

Parce que nous voulons que cette tendance se poursuive, je me dois de souligner la seule exception au progrès dans les conflits régionaux. Je veux parler de la détérioration continue de la situation des droits de l'homme au Nicaragua et du refus de la petite élite qui dirige actuellement ce pays de respecter les promesses de démocratie qu'elle a faites à son propre peuple et à la communauté internationale. Cette élite, tout en se qualifiant de révolutionnaire, ne veut pas une véritable révolution. L'emploi de ce terme est un subterfuge, une duperie pour cacher le plus ancien et le plus odieux de tous les vices : la volonté de puissance, qui est aussi vieille que le monde, un désir de dominer la vie et de violer la liberté des autres.

Voilà pourquoi, en tant que président, je continuerai de demander au Congrès et à l'opinion américaine de se ranger derrière ceux qui résistent à cette tentative d'imposer un régime totalitaire au peuple du Nicaragua. Les Etats-unis continueront d'être aux côtés des pays d'Amérique centrale menacés par l'agression de ce régime.

Aujourd'hui je lance aussi un appel à l'Union soviétique pour qu'elle montre en Amérique centrale le même esprit de réalisme constructif dont elle a fait preuve dans d'autres conflits régionaux, pour qu'elle nous aide à mettre fin au conflit en Amérique centrale en arrêtant la fourniture de milliards de dollars en armes et en munitions au régime sandiniste, dont l'objectif de domination régionale - objectif voué finalement à l'échec - peut continuer de causer d'énormes souffrances au peuple de cette région et de poser un risque aux relations soviéto-américaines, à moins que nous n'agissions maintenant.

Le Président Reagan

En ce qui concerne la réduction des armements, j'ai déjà parlé de l'importance du Traité FNI et de l'élan donné aux négociations sur la réduction des armes stratégiques (START). Le projet de traité START est très long et plein de termes entre crochets, qui indiquent les points litigieux entre les deux parties. Toutefois, cet été, à Genève, le nombre de crochets a diminué. Tout nous porte à croire que ce processus se poursuivra. Je peux dire à l'Assemblée que s'il est peu probable qu'un tel traité soit signé dans les mois à venir, il est plus que probable qu'il le soit d'ici un an. Il n'y a toutefois pas de date limite. L'absence d'accord est préférable à un mauvais accord. Les Etats-Unis restent confiants et reconnaissent que l'Union soviétique a montré un esprit de coopération dans ces négociations. Nous espérons également que cet esprit présidera à l'application des accords existants, dissipant ainsi nos craintes.

Nos discussions sur les essais et la défense nucléaires ainsi que sur l'espace ont également été utiles. Mais je tiens à dire à l'Assemblée générale que l'élan donné aux négociations sur la limitation des armes nucléaires découle des progrès techniques mêmes, notamment pour ce qui est de la capacité des systèmes de défense basés dans l'espace. La volonté des Etats-Unis de faire des recherches, de mettre au point et de déployer ces systèmes de défense, lorsqu'ils seront prêts - systèmes destinés non pas à anéantir des gens mais des missiles - compte pour beaucoup dans les progrès réalisés ces dernières années à Genève. Pour la première fois grâce à ces systèmes, si un lancement était dû à un accident ou à un acte de folie, le choix des grandes puissances ne se limiterait pas à des représailles massives: elles pourraient recourir à un choix plus sensé: se protéger contre une attaque au lieu de se venger. Ainsi, au fur et à mesure que leur efficacité croît, les systèmes de défense réduisent la menace et la nécessité de posséder des arsenaux offensifs toujours plus importants. Récemment encore, j'ai été informé que les progrès dont font l'objet ces systèmes seront plus rapides et moins coûteux que prévu. Les Etats-Unis réaffirment aujourd'hui qu'ils sont attachés à l'Initiative de défense stratégique et disposés à partager les avantages des défenses stratégiques avec d'autres pays.

Cependant, alors même que les progrès réalisés dans les domaines diplomatiques et techniques laissent enfin espérer que va quelque peu s'éclaircir le terrible nuage de la terreur nucléaire qui plane sur nous depuis la Guerre, une autre menace terrible pèse à nouveau sur le monde, une menace à laquelle le monde ne croyait

Le Président Reagan

plus, une menace qui resurgit d'un passé qu'on pensait à jamais enterré, avec pour cortège les millions de victimes horriblement marquées et laissées dans les tranchées du plus horrible conflit de tous les temps.

Je veux parler des gaz toxiques, de la guerre chimique: de la terreur qu'elle sème et de toute son horreur. Nous la condamnons. L'emploi des armes chimiques dans la guerre entre l'Iran et l'Iraq - au-delà des pertes humaines tragiques qu'il entraîne - met en danger les structures morales et juridiques qui avaient permis de faire obstacle à ces armes depuis la première guerre mondiale. Cette tragédie doit nous amener à confirmer le Protocole de Genève interdisant l'emploi des armes chimiques. Je demande aux signataires de ce protocole, ainsi qu'à tous les Etats concernés, de convoquer une conférence pour envisager les mesures que nous pourrions prendre ensemble pour inverser la grave érosion de ce traité. Nous demandons à toutes les nations de coopérer pour négocier un véritable traité mondial et vérifiable d'interdiction des armes chimiques à la Conférence sur le désarmement à Genève.

Il incombe à toutes les nations civilisées d'interdire une fois pour toutes, sur une base mondiale et vérifiable, le recours aux armes chimiques et aux gaz toxiques.

Enfin, nous devons redoubler d'efforts pour empêcher que la prolifération des armes nucléaires dans le monde de même que la prolifération d'autres armes de techniques de pointe, telles que les missiles balistiques, n'atteignent des proportions mondiales qui exacerbent les rivalités régionales au point d'avoir des conséquences mondiales. Le nombre de fournisseurs potentiels augmente à un taux alarmant, et davantage doit être fait pour arrêter la prolifération de ces armes. Le Secrétaire d'Etat Shultz et le Ministre soviétique des affaires étrangères Chevardnadze ont d'ailleurs discuté cette question la semaine dernière. Les spécialistes américains et soviétiques commencent aujourd'hui leurs entretiens à ce sujet. Nous espérons qu'un effort multilatéral sera accompli pour éviter que des zones de tension comme le Moyen-Orient ne deviennent des champs de bataille encore plus meurtriers qu'ils ne le sont déjà.

Toutefois, dans la plupart de ces domaines, non seulement nous constatons des progrès mais aussi qu'il est possible de renforcer le rôle vital des efforts multilatéraux et ceux d'institutions comme les Nations Unies. Voilà pourquoi les Nations Unies doivent plus que jamais continuer à accroître leur efficacité grâce à

Le Président Reagan

une réforme de leur budget et de leur programme. Les Nations Unies ont déjà adopté des mesures radicales concernant la réduction du personnel et l'établissement par consensus du budget et de priorités dans les programmes. Ces mesures sont très importantes. Le progrès réalisé dans le domaine des réformes a permis de libérer les fonds retenus au titre de restrictions du Congrès. J'espère que ce programme de réforme continuera et que des fonds additionnels pourront être libérés au cours du nouvel exercice budgétaire.

Nous félicitons l'Organisation des Nations Unies pour ses activités dans trois domaines qui nous préoccupent. Tout d'abord, notre lutte contre le fléau du terrorisme et le terrorisme d'Etat doit continuer; il faut aussi éliminer à jamais le fléau de la prise d'otages. Deuxièmement, les travaux de l'Organisation mondiale de la santé qui coordonne et fait progresser les recherches sur le Sida sont essentiels. La communauté internationale doit redoubler d'efforts dans ce domaine. Le problème que pose le Sida est très grave; il faut y faire face ensemble.

Le problème des stupéfiants est aussi très grave. Nous sommes sur le point d'aboutir à une nouvelle convention sur le trafic des stupéfiants. Cet important traité sera achevé en décembre. Je suis certain que d'autres programmes de lutte des Nations Unies contre les stupéfiants suivront. L'angoisse et la colère du peuple américain sont profondes. Nous ne tolérerons pas les trafiquants de stupéfiants. Nous avons l'intention de leur faire la guerre, et nous croyons que les Nations Unies peuvent appuyer cette guerre et y participer.

Le Président Reagan

OUI, les Nations Unies sont en meilleure posture qu'elles l'étaient il y a huit ans - mais le monde l'est aussi. La véritable question de la réforme des Nations Unies ne se limite pas à des changements budgétaires ou administratifs elle inclut une réforme plus vaste, une réforme intellectuelle et philosophique, une révision des conceptions anciennes des rapports entre l'individu et l'Etat.

Peu d'événements ne se sont avérés aussi prometteurs pour les Etats-Unis que la session extraordinaire sur l'Afrique, qui s'est tenue il y a deux ans et demi, au cours de laquelle les Nations Unies se sont rassemblées dans un appel en faveur de l'économie de marché et de la diminution du contrôle de l'Etat afin de stimuler le développement économique.

A l'une des premières assemblées internationales de ma présidence, qui s'est tenue à Cancun, au Mexique, j'ai dit notamment que l'histoire avait montré maintes fois et en différents lieux que la croissance et le progrès humain ont le plus progressé dans les pays qui encouragent la liberté économique. Les fermiers, les travailleurs, les propriétaires, les commerçants et les entrepreneurs sont le moteur et l'âme du développement. Il faut leur faire confiance. Si on leur permet de créer, de bâtir, s'ils ont un intérêt personnel dans les politiques économiques et s'ils tirent des avantages de leurs succès, leurs sociétés deviennent plus dynamiques, plus prospères, plus progressistes et plus libres. Nous croyons en la liberté, nous savons qu'elle réussit.

C'est là la leçon indéniable de l'après-guerre: la liberté est possible; la liberté et la paix vont de pair. Chaque année, quelque part dans le monde, cette leçon est prise en compte, de la République populaire de Chine au Cameroun, de la Bolivie au Botswana, et même dans la citadelle du marxisme-léninisme. Non, mon pays n'a pas inventé cette synergie entre la paix et la liberté, mais, croyez-moi, nous n'imposons aucune restriction à la libre exportation de plus de deux siècles d'expérience. Les peuples libres à qui sont offertes des possibilités économiques et qui sont protégés par des lois qui respectent la dignité de l'individu ne recherchent pas la guerre ou la domination d'autrui. Voilà, donc, la voie vers la paix mondiale.

Mais si nous, Américains, nous faisons les champions de la liberté, c'est non seulement parce qu'elle est pratique et avantageuse, mais aussi parce qu'elle est aussi moralement juste. Et là, qu'on me permette de rappeler que j'ai pris la parole devant cette assemblée plus souvent qu'aucun de mes prédécesseurs - et que

Le Président Reagan

c'est aujourd'hui la dernière fois. J'espère donc qu'on me permettra de faire quelques réflexions pour finir.

Le monde est actuellement témoin d'un autre exemple de coopération internationale; aux Jeux olympiques, nous voyons des nations qui, ensemble, se livrent à la compétition sportive; nous voyons des jeunes qui ne connaissent pas les ressentiments de leurs anciens, et qui sont ensemble unis.

L'une de nos jeunes athlètes - d'origine modeste - disait qu'elle tirait la force de ses succès d'une source de richesses différente - "nous étions une famille riche" disait-elle - riche, disait-elle, de l'amour et des valeurs qui lui ont été transmises.

J'ose aussi espérer que les sentiments de cette jeune athlète sont le signe de la redécouverte de valeurs anciennes et éprouvées, de valeurs telles que la famille - valeur première d'une société unie d'où découlent toutes les autres valeurs - une institution que l'on doit chérir et protéger ainsi que ces valeurs que sont le travail, la communauté, la liberté et la foi. C'est là l'origine rationnelle essentielle de la cause des droits de l'homme et de la paix mondiale.

Notre expérience sur ce continent, l'expérience américaine, bien que brève, résulte il faut bien le reconnaître, de la volonté de sauvegarder une vérité sacrée. C'est cette vérité que notre premier président, notre père fondateur, a transmise dans son discours d'adieu au peuple américain. C'est une vérité que vous me permettrez de citer dans ces remarques d'adieu, une vérité consacrée dans notre déclaration d'indépendance: l'idée de droits inaliénables, de dignité humaine. L'idée de conscience qui se situe au-dessus de toute obligation n'est concevable que dans le contexte d'une loi supérieure, d'un ordre supérieur, que dans le contexte qualifié par l'un des fondateurs de cette organisation, le Secrétaire général Dag Hammarskjöld, "de dévouement à quelque chose de plus grand et supérieur à ce que nous sommes".

Voilà le cycle sans fin, la vérité à laquelle l'humanité semble finalement toujours revenir; à savoir que la religion, la moralité et la foi en quelque chose de supérieur sont les conditions indispensables à la liberté et que la justice et la paix avec nous-mêmes sont le premier pas vers la liberté et la justice dans le monde et ce à tout jamais.

Oui c'est ici le lieu de vastes débats et de graves discussions, et pourtant je me dois de faire remarquer ici que l'un de nos pères fondateurs - homme éclairé s'il en fut, internationaliste, Benjamin Franklin - a interrompu les travaux de notre convention constitutionnelle pour dire pratiquement la même chose.

Le Président Reagan

Il me revient en mémoire ce matin d'autres commencements - où donc et quand ai-je lu pour la première fois ces mots, "de leurs épées ils forgeront des socles...", "vos jeunes auront des visions pour l'avenir et vos anciens auront des rêves..."? Ce matin mes pensées sont pour celle qui m'a donné tant de choses dans la vie mais dont l'enseignement le plus précieux fut que le bonheur et la consolation viennent de la prière. C'est ce qui m'a le plus aidé dans ma présidence et il me revient en mémoire les mots de Lincoln : "Seul le plus insensé des hommes pourrait penser qu'il peut assumer les devoirs de ma charge sans se tourner vers quelque chose de plus fort, une puissance supérieure".

Je pense à d'autres personnes comme elle dans cette petite ville de l'Illinois, à ces gens simples qui possèdent quelque chose que les puissants oublient parfois de chérir. Non, nul n'aurait jamais pu imaginer que le garçon des bords de Rock River connaisse un tel moment et se voit offrir une telle chance. Mais si on le leur avait dit, ils auraient été quelque peu déçus si je n'étais pas venu parler ici de ce qu'ils connaissaient si bien : lorsque nous sommes fatigués du monde et de ses problèmes, lorsque notre foi en l'humanité faiblit, c'est alors que nous devons rechercher le réconfort - moral et spirituel au plus profond de la sagesse, une sagesse qui nous transcende.

Et si les générations futures disent de nous que notre époque a vu progresser la paix, et que nous avons ouvert une nouvelle ère de vérité et de justice, ce sera tout à notre honneur. Mais il y aura encore plus lieu d'être fier si l'on dit aussi que nous avons eu la sagesse de reconnaître que les délibérations d'éminents dirigeants et celles d'importants organes ne sont qu'un préambule; que la musique véritablement noble - faite de liberté, de justice et de paix - n'est réalisée que dans l'oubli de soi et la recherche dans le silence de la volonté de notre créateur.

Je vous remercie de l'accueil que vous m'avez réservé pendant toutes ces années. Je vous dis maintenant adieu. Dieu vous bénisse.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États-Unis pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Ronald Reagan, Président des États-Unis, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. ASAMOAH (Ghana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter chaleureusement, au nom du peuple et du Gouvernement du Ghana et en mon nom propre, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que la grande expérience et les éminentes qualités de diplomate que vous apportez à cette fonction élevée contribueront sensiblement au succès des travaux de l'Assemblée générale au cours de cette session.

Je voudrais également rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, M. Peter Florin, de la République démocratique allemande, pour la façon remarquable dont il a dirigé la session précédente.

Depuis la dernière réunion de l'Assemblée générale, il y a un an, les pays en développement ont sans aucun doute éprouvé en commun la difficulté de traiter tout l'éventail des très graves problèmes économiques qui continuent de les affecter. La crise économique que connaît depuis une dizaine d'années le monde en développement est toujours d'actualité. L'écart entre les nantis et les dépossédés continue de s'élargir. Pour la grande majorité des hommes, l'espoir d'un monde connaissant une plus grande justice sociale et de meilleures conditions de vie reste illusoire. Dans l'Afrique subsaharienne en particulier, la crise économique a pris des proportions alarmantes. Bien que la plupart des pays africains aient adopté des politiques de réformes structurelles, le sous-continent continue de pâtir notamment des effets combinés de la forte chute des prix des matières premières, des fluctuations spectaculaires des taux de change et des engagements au titre d'une dette écrasante.

Au cours des cinq dernières années, la situation économique critique de l'Afrique a été au premier plan de l'ordre du jour économique international, ce qui a permis, en 1986, de parvenir à l'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Ce programme a esquissé les mesures politiques qui devraient être poursuivies à différents niveaux pour mettre fin au déclin économique de l'Afrique et remettre le continent sur la voie de la croissance économique. Cependant, à mi-parcours du programme, l'économie africaine ne s'est toujours pas sensiblement améliorée.

M. Asamoah (Ghana)

Depuis l'adoption du Programme, la majorité des pays africains, conformément à leurs engagements, se sont efforcés d'appliquer résolument des ajustements structurels crédibles et des programmes de réformes économiques. Beaucoup d'autres pays africains pourraient faire de même. Mais quels encouragements reçoivent ceux qui hésitent encore compte tenu de l'appui insuffisant que les pionniers ont reçu? Il devrait être possible de garantir à des pays, comme le mien, qui luttent pour appliquer des programmes d'ajustement structurel, que leurs efforts ne seront pas vains et qu'ils recevront sous peu un appui opportun.

L'examen à moyen terme et la procédure d'évaluation entrepris il y a quelques jours par le Comité spécial plénier de l'Assemblée générale nous a donné l'occasion d'examiner attentivement l'application des engagements mutuels pris par les pays africains et la communauté internationale. Les lacunes et les contraintes ont été identifiées et, durant cette session, l'Assemblée générale devrait arrêter des mesures, des politiques et des initiatives pour les surmonter.

Il est donc juste de souligner trois questions distinctes mais qui sont étroitement liées, car pour ma délégation elles sont fondamentales et doivent être traitées franchement. Je veux parler des prix peu élevés des produits de base, des graves problèmes de service de la dette et des courants insuffisants de fonds au développement.

L'Afrique souhaiterait beaucoup être en mesure de fournir le volume de ressources nécessaires pour financer son développement grâce aux recettes découlant de ses propres efforts. Mais comment peut-elle réaliser cette aspiration lorsque les prix des matières premières qui lui sont profitables restent aussi bas? Dans les différents programmes d'ajustement structurel, le redressement des infrastructures agricoles et les avantages accordés aux agriculteurs ont absorbé une grande part des investissements, et il est décourageant de constater que lorsque ces efforts permettent d'accroître la production les recettes ne suffisent même pas à couvrir le coût de l'investissement. Actuellement, l'Afrique perd des milliards de dollars chaque année du fait des prix peu élevés des matières premières, ce qui a nui au développement et à l'investissement et a fortement affecté notre capacité de service de la dette. Dans un marché où un groupe d'exploitants vend constamment ses marchandises à bas prix et achète celle des autres à prix élevé, il est indispensable de protéger les exploitants faibles et

M. Asamoah (Ghana)

vulnérables jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de traiter sur un pied d'égalité avec les plus puissants. Tel a été le cas dans ce qu'on appelle les économies de marché. La situation actuelle des pays africains dans le commerce des produits de base exige une telle démarche, et nous constatons que l'un des objectifs du Fonds commun pour les produits de base est d'accorder une telle protection aux producteurs de matières premières. Outre les dispositions économiques de stabilisation des prix des matières premières, des dispositions sont également prises pour permettre aux pays producteurs de diversifier leur production. L'accord sur le Fonds commun répond enfin à toutes les conditions pour prendre effet et nous donne une occasion unique d'éviter les paroles inutiles et l'intransigeance idéologique et de faire au contraire les efforts pragmatiques et honnêtes qui permettront d'éliminer l'une des graves contraintes qui pèse sur le développement économique de l'Afrique. Nous exhortons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier cet accord.

La deuxième question fondamentale est l'endettement extérieur des pays africains et les graves problèmes de service de la dette que connaissent la plupart d'entre eux. Le Fonds monétaire international (FMI) a conclu, dans une enquête récente, que la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne s'est considérablement accrue. Cela indique que la stratégie employée pour résoudre le problème n'a pas eu d'effet parce que les rééchelonnements fréquents n'ont fait que reporter les engagements courants et accroître encore la dette de quelques pays africains. Nous sommes heureux que certaines de ces dettes aient été transformées en dons. Nous sommes également heureux des initiatives prises au récent sommet de Toronto en ce qui concerne la dette des pays les plus pauvres. Mais, comme nous l'avons toujours affirmé, seule une stratégie conduisant à des réductions significatives de la dette ainsi qu'à un rééchelonnement de toute dette résiduelle sur de plus longues périodes permettra d'éliminer la terrible épreuve qu'impose le fardeau du service de la dette.

Un moyen doit être trouvé pour traiter de la dette contractée auprès d'institutions financières internationales qui, par principe, ne prennent pas le rééchelonnement. A ce jour, cinq pays africains ne peuvent plus recourir aux ressources du Fonds monétaire international du fait de leurs arriérés envers lui. C'est là une situation grave, et si la dette n'est pas rapidement allégée,

M. Asamoah (Ghana)

de nombreux autres pays africains, se trouveront dans une situation analogue. Un certain nombre de propositions ont été faites pour trouver une solution acceptable à ce problème. Le Groupe consultatif sur les courants financiers vers l'Afrique mis en place par le Secrétaire général a suggéré le refinancement des engagements des pays de l'Afrique subsaharienne. Ces propositions méritent d'être sérieusement examinées face aux perspectives d'accroissement de la dette qui nuit aux relations entre les pays africains et le Fonds.

M. Asamoah (Ghana)

La troisième question fondamentale a trait au courant inadéquat de financement pour le développement vers les pays africains. Bien que la communauté internationale se soit engagée à alléger les contraintes que subissent les pays africains sur le plan des ressources, ces dernières années le courant des ressources vers l'Afrique a diminué. Plus important encore, l'Aide publique au développement qui représente une composante majeure des courants financiers vers l'Afrique a connu un déclin en termes réels en 1987; fait qui a conduit le Secrétaire général à manifester sa déception dans son allocution au Conseil économique et social durant sa deuxième session à Genève cette année.

Alors que de nombreux pays africains s'efforcent de faire appliquer les programmes d'ajustement structurel, il est préoccupant de voir que leurs efforts pourraient être minés par des contraintes financières trop pesantes. Des programmes d'ajustement ont été adoptés dans lesquels la gestion de la demande a été mise en exergue, alors qu'il est généralement reconnu que les ajustements avec croissance sont la meilleure façon d'arriver à la reprise économique et au développement. Les mesures de réduction des dépenses, comme le recouvrement des coûts et les limitations de main-d'oeuvre, se sont fait lourdement sentir dans certaines sociétés africaines, menaçant leur maintien de programmes de réformes économiques.

Ma délégation, bien sûr, reconnaît que la communauté internationale, y compris les institutions financières, ont adopté des mesures et pris certaines initiatives pour appuyer les efforts de l'Afrique. Ces mesures et ces initiatives ont été tardives et inadéquates. Elles ne constituent pas un programme cohérent et intégré qui puisse sérieusement permettre de relever le défi du développement devant lequel se trouve l'Afrique. Alors que nous faisons le bilan de nos réalisations, traitons avec courage des questions fondamentales qui ont si longtemps empêché le développement économique de l'Afrique. Essayons de faire de nos engagements une action concrète.

L'Assemblée générale se réunit cette année alors que règne un climat d'incertitude financière, bien que les perspectives d'avenir soient meilleures. Il serait malheureux que les Nations Unies soient handicapées financièrement à un moment où elles se trouvent activement engagées dans des efforts urgents d'édification de la paix dans le Golfe et en Afghanistan, et qu'elles sont sur le point d'en faire autant dans d'autres régions de conflit. Les mesures administratives convenues en 1987 ont été appliquées ou sont en voie de l'être.

M. Asamoah (Ghana)

Nous espérons donc que le refus de verser leurs contributions par certains Etats membres sera chose du passé. Les obligations financières au titre de la Charte ne diffèrent pas d'autres obligations conventionnelles et devraient être remplies sans conditions préalables.

Sur la scène politique, le Ghana se félicite de la vague de paix qui déferle actuellement sur le globe. Des conflits qui semblaient insurmontables il y a à peine quelques mois sont maintenant résolus à la table de négociations.

Le cours heureux des événements dans le conflit Iran-Iraq a fait pousser au monde entier un soupir de soulagement. Ces huit années de conflits, qui ont entraîné des pertes en vies humaines considérables, ne peuvent être justifiées. La fin des hostilités est donc bienvenue. Le Ghana applaudit le Secrétaire général pour les promptes mesures qu'il a prises afin d'assurer l'application des dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Nous prions instamment l'Iran et l'Iraq de coopérer au maximum avec le Secrétaire général en cette période critique du rétablissement de la paix et du retour à la normale dans une région qui a été déchirée par la guerre. Les deux parties doivent cependant réaliser qu'une paix durable ne peut être fondée que sur la justice et l'équité.

Le Ghana se félicite également des perspectives de paix en Angola et en Namibie. Le déni de la paix au peuple de l'Angola depuis l'indépendance du pays il y a 13 ans ne peut plus être justifié sous aucun prétexte. L'expérience angolaise est un exemple classique des conséquences d'une ingérence extérieure injustifiée dans les affaires intérieures d'un Etat Membre des Nations Unies. De même, la question non réglée de l'indépendance de la Namibie a grandement menacé la crédibilité de notre organisation. Maintenant que l'Afrique du Sud semble se rendre compte de la futilité des politiques de colonisation, de déstabilisation et d'agression, le Ghana veut croire qu'il n'y aura pas de retour en arrière.

Compte tenu des faux-fuyants et de l'indécision de l'Afrique du Sud dans le passé, nous devons rester sceptiques. Nous nous souvenons que les mesures actuelles sont semblables à celles d'il y a quatre ans, lorsque l'accord de Lusaka devait conduire à un cessez-le-feu, à un désengagement de l'Afrique du Sud et à la mise en place d'une commission de surveillance conjointe. A la fin de cette année-là cependant, non seulement l'Accord de Lusaka s'était effondré, mais les troupes d'Afrique du Sud avaient lancé une invasion majeure de l'Angola. Nous rappelons également le manque de sincérité du régime de Botha vis-à-vis de l'application de l'Accord de Nkomati.

M. Asamoah (Ghana)

Il importe que la communauté internationale ne soit pas satisfaite de soi en ce qui concerne la situation en Afrique australe. Le coeur du problème est que le régime d'apartheid a non seulement intensifié sa répression contre son peuple mais a également introduit des lois draconiennes pour museler toute manifestation de mécontentement. L'interdiction depuis novembre dernier de toute activité politique d'organisations préconisant la non-violence et l'arrestation de marcheurs pacifiques, y compris des hommes d'Eglise, indiquent que le régime d'apartheid ne porte aucun intérêt à une réforme véritable. Tout porte à croire que l'Afrique du Sud entend maintenir le système d'apartheid et donc qu'il y aura davantage d'agressions contre les Etats de première ligne. La communauté internationale doit prendre des mesures indispensables pour éliminer le système d'apartheid, refuser aux Sud-Africains la capacité d'agression et aider les Etats de première ligne à résister à l'agression de l'Afrique du Sud.

Il est du pouvoir de l'Afrique du Sud de vivre en paix avec ses voisins et de devenir un membre respectable de la communauté internationale en prenant les mesures appropriées pour éliminer totalement le système d'apartheid. Parmi les mesures indispensables à prendre, le régime de Botha devrait libérer Nelson Mandela et tous les prisonniers politiques immédiatement et entamer des pourparlers avec les dirigeants noirs afin de partager démocratiquement le pouvoir avec tous les Sud-Africains, sans distinction de race, de couleur ou de croyance. D'ici là, le Ghana croit qu'un renforcement des sanctions est indispensable pour assurer l'isolement total et l'effondrement du régime sud-africain.

Un autre conflit régional non encore réglé en Afrique qui exige une solution est celui du Sahara occidental. Nous prions instamment toutes les parties de coopérer avec l'OUA et le Secrétaire général pour le règlement du conflit et la réalisation sans entrave de l'autodétermination du peuple sahraoui. Des espoirs de paix sont également apparus en Afghanistan et au Kampuchea, et nous sommes reconnaissants à tous ceux qui continuent de rechercher la paix dans ces pays. Le Ghana se félicite des accords de Genève et du début du retrait des troupes étrangères d'Afghanistan. Nous saluons tout particulièrement la décision courageuse de l'Union soviétique de se retirer de ce pays. Nous prions instamment toutes les parties concernées de coopérer à l'application fructueuse des mesures préconisées dans le cadre de la mission des bons offices des Nations Unies pour l'Afghanistan et le Pakistan afin d'aider les réfugiés afghans à rentrer dans leur pays et à participer à sa reconstruction.

M. Asamoah (Ghana)

Les récents pourparlers exploratoires en Indonésie entre les parties au conflit du Kampuchea constituent également un événement heureux. Nous croyons qu'en partant de cette base les parties au conflit pourront réduire leurs divergences et peut-être aboutir à un accord. Le peuple du Kampuchea aspire à la paix et son souhait doit être réalisé avec l'appui actif de la communauté internationale. Mais en fin de compte, la paix n'est possible que si les parties au conflit trouvent le courage politique de résoudre leurs divergences.

Les espoirs de paix au Moyen-Orient continuent de s'estomper. Cela est dû pour une grande part au refus du Gouvernement d'Israël de reconnaître les vents du changement qui déferlent sur le monde. Le problème insoluble des terres palestiniennes occupées s'aggrave.

M. Asamoah (Ghana)

Les soulèvements qui ont commencé en décembre 1987 font toujours rage et le nombre de victimes palestiniennes s'accroît chaque jour. La véritable tragédie c'est qu'Israël continue de considérer ces émeutes comme un simple problème d'ordre public et de ce fait recourt à la politique de la poigne de fer pour traiter cette situation alors qu'il devrait reconnaître que ces troubles sont une manifestation légitime des griefs accumulés par les Palestiniens. Nous prions instamment les autorités israéliennes de faire face à ces problèmes et d'accorder une plus grande importance à la vie humaine, au bon voisinage et à la coexistence pacifique avec leurs voisins et avec le reste de la communauté internationale.

Le Ghana estime que l'Assemblée générale devrait lancer un autre appel en faveur de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Toutes les parties concernées, à notre avis, devraient pouvoir participer à la conférence sans conditions préalables.

La situation en Amérique centrale reste préoccupante. Les espoirs que nous avons nourris l'an dernier à l'égard de la sous-région ont été anéantis par suite de la rupture de l'accord de paix pour l'Amérique centrale du fait de l'intransigeance des contras. Aucun effort ne doit être épargné pour relancer le processus de paix sans pressions ni ingérences indues. Les pressions extérieures découlant de considérations idéologiques sapent, à notre avis, le processus de paix. L'Assemblée générale devrait lancer une fois encore un appel à toutes les parties concernées afin d'aboutir à un règlement politique et de respecter les principes de la Charte des Nations Unies.

Un autre domaine où la tension politique risque de devenir permanente est la Corée. La division continue de ce pays et les désaccords qui règnent entre le Nord et le Sud nuisent aux intérêts des Coréens. Le Ghana est heureux de constater que les contacts et les pourparlers ont repris entre les deux parties et espère que même si un résultat concret n'est pas encore en vue, on maintiendra et on intensifiera le dialogue afin d'aboutir à la réunification du pays. Le peuple coréen devrait être libre de déterminer son avenir sans pressions ni influences de l'extérieur.

La course aux armements toujours accélérée reste une grave menace à la survie de l'humanité. Il ne peut y avoir de justification morale aux niveaux actuels des dépenses en armements, alors que la vaste majorité de l'humanité manque de

M. Asamoah (Ghana)

l'essentiel. C'est dans ce contexte que nous avons espéré que la quinzième session extraordinaire des Nations Unies, la troisième session consacrée au désarmement qui s'est tenue au printemps dernier, offrirait la possibilité d'adopter un programme d'action qui donnerait un élan nouveau au processus de désarmement. Malheureusement, cette session s'est soldée par un échec, malgré le climat international propice créé par la signature du Traité FNI entre les Etats-unis et l'Union soviétique.

Cette session, cependant, a permis d'avancer de nouvelles propositions, notamment celles qui ont été présentées par les 120 organisations non gouvernementales qui y ont participé. Ces propositions devraient être examinées pour adoption éventuelle. La délégation du Ghana serait disposée à travailler avec toute délégation qui souhaiterait étudier ces propositions et leur donner corps dans des résolutions soumises pour examen à l'Assemblée générale.

Tout en continuant de reconnaître que le désarmement nucléaire est d'une extrême urgence, nous sommes d'avis que le désarmement classique ne mérite pas moins d'attention. Les achats extravagants d'armements des dernières années indiquent clairement que la communauté internationale ne doit pas ralentir ses efforts pour sensibiliser l'opinion publique à l'urgence du désarmement, sous tous ses aspects. Mais cela doit aller de pair avec un effort similaire de justice sociale, économique et politique pour toutes les nations.

Espérons que la coopération qui s'instaure entre les superpuissances aura pour objectif la justice pour toutes les nations et tous les peuples, notamment les nations et les peuples qui ont été victimes de pouvoirs arbitraires et de l'indifférence générale pendant des siècles. Les petites nations n'auront d'autre choix que de lutter contre toute tentative de leur imposer une vision du monde qui fait fi de leurs préoccupations essentielles.

En conclusion, ma délégation voudrait relancer son appel à tous les Etats Membres afin qu'ils mettent en commun leurs idées et leurs ressources pour appuyer les buts et principes de notre organisation. L'Organisation des Nations Unies n'est peut-être pas parfaite, mais elle est et continuera, d'être pendant longtemps, un instrument indispensable de coexistence pacifique.

M. GONZALES POSADA (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, la délégation du Pérou se félicite de votre éléction à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, devant laquelle les pays du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest exposeront leur conception d'un monde encore en proie aux guerres, aux conflits, aux injustices, aux inégalités et à la discrimination raciale ignominieuse de l'apartheid.

Nous sommes solidaires de la responsabilité que vous assumez au nom de notre région, certains que votre présidence s'inscrira dans les idéaux de liberté, d'indépendance, de développement et de paix qui unissent les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes.

Je prends la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de ministre des relations extérieures du Pérou. Je représente un pays à la civilisation et à la culture ancestrales qui, aujourd'hui, à l'orée du XXI^e siècle, avec plus de 20 millions d'habitants dont 40 % ont moins de 15 ans, continue de lutter vigoureusement pour affirmer son indépendance et réaliser son développement.

Pour nous, être péruvien, c'est être latino-américain et cela nous engage indéniablement à réaffirmer notre qualité de citoyens d'une patrie-continent ou, comme l'a dit le libérateur Simon Bolívar, d'une nation de républiques.

La vocation latino-américaine du peuple péruvien et les caractéristiques alarmantes de la crise économique et sociale que connaît notre région font que je dois concentrer mon intervention sur les défis que les problèmes du présent et les possibilités de l'avenir représentent pour les Latino-Américains.

En tant que représentant d'une nation qui lutte contre l'inflation, principal ennemi du peuple, grâce à un programme sévère d'austérité économique et de couverture sociale, je dois dire que la situation de mon pays n'est pas un cas isolé dans le drame que connaît le peuple-continent d'Amérique latine, où les difficultés économiques et financières aggravent nos problèmes sociaux et exigent une réponse concertée, imaginative et cohérente.

Les Latino-Américains savent, de par leur expérience historique, que ce n'est qu'en restant unis qu'ils pourront progresser et régler leurs difficultés économiques et sociales.

Désunis, par contre, ils ne feront que perpétuer et aggraver ces problèmes et laisseront s'accroître périlleusement la distance qui les sépare du monde industrialisé tandis que d'autres entités géographiques en voie de développement accéléreront le rythme de leur progrès.

M. Gonzales Posada (pérou)

L'Amérique latine traverse une crise et nous devons le dire sans détours ni euphémismes, en soumettant à la communauté internationale certains indices qui, à la manière d'un examen radiographique, reflètent véritablement son importance.*

* M. Rana (Népal), Vice-président, assume la présidence.

M. Gonzales Posada (Pérou)

Au nombre de ces indicateurs, il y a tout d'abord le volume et la structure d'une dette extérieure démentielle, écrasante, que nous sommes dans l'impossibilité de rembourser et qui limite considérablement les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins les plus urgents de la population tout en faisant obstacle au courant de capitaux et d'investissements extérieurs indispensables au développement.

Les Latino-Américains doivent 420 milliards de dollars, qui représentent 45 % du produit intérieur brut de la région et dont le remboursement mobilise pratiquement 40 % des recettes provenant de l'ensemble de nos exportations.

Si en 1982, au début de la crise, la dette régionale représentait 2,7 fois le montant des exportations, elle représente actuellement 3,5 fois ce montant et la tendance pour les années à venir est à la hausse. En outre, de 1982 à 1987, l'Amérique latine a, pour rembourser sa dette, transféré vers le monde développé 190 milliards de dollars alors que durant la même période, les nouveaux apports dans la région n'étaient que de 40 milliards de dollars, soit 150 milliards de dollars de moins.

Cela est extrêmement grave parce que notre région se décapitalise dramatiquement et que nos pays, d'importateurs de capitaux qu'ils étaient, sont devenus des exportateurs nets de capitaux vers le monde développé, ce qui fait que nous manquons désormais des ressources indispensables à la réalisation de nos programmes sociaux et de développement, ce qui a pour effet d'accroître la misère et de compromettre la survie même de nos peuples.

D'autre part, notre participation au commerce mondial est tombée à 4 % et les termes de l'échange ont baissé de 14,5 %. Sans cette détérioration, l'Amérique latine aurait disposé ces huit dernières années de recettes supplémentaires de l'ordre de 70 milliards de dollars.

Si tout cela est grave, la situation en matière d'investissements et de financement au profit de la région durant la même période l'est tout autant. L'épargne nationale des pays latino-américains destinée à l'investissement, qui représentait 24 % du produit national brut, n'en représente plus que 15 %, en grande partie du fait que cet argent a servi au remboursement de la dette extérieure, outre le fait que les investissements étrangers ont également haissé, passant de 12 % au début de la décennie à 4,5 % en 1986.

M. Gonzales Posada (Pérou)

Alors que jusqu'à présent, au niveau du monde en développement, 70 % des investissements mondiaux allaient à l'Amérique latine, ce pourcentage est tombé à 17,5 %, ce qui est dû en grande partie au fait que l'impossibilité où se trouve la région de rembourser sa dette aux conditions et dans les délais exigés décourage les investissements de capitaux dans notre région.

Telle est véritablement la crise qui nous affecte. C'est un fait également que nos importations et nos exportations sont tombées à des niveaux sans précédent dans l'histoire, qui font présager une récession inquiétante, au moment où la population de l'Amérique latine est en constante augmentation, avec les exigences économiques et sociales que cela entraîne.

Que faire face à une réalité aussi dure? Que faire pour que l'Amérique puisse sortir d'une crise qui risque de devenir chronique?

Premièrement, il convient absolument de prendre conscience de l'ampleur de la tragédie; il faut également que nous, Latino-Américains, prenions l'engagement de nous unir, non pas pour faire de la rhétorique ou exposer à n'en plus finir les problèmes en cause mais pour oeuvrer de façon concertée pour élaborer des stratégies communes qui nous permettent de renégocier la dette extérieure à des conditions acceptables et réalistes, en faisant comprendre aux créanciers que cette dette ne peut pas être remboursée dans les termes et conditions fixés au départ.

Deuxièmement nous pensons que le moment est venu pour les Etats d'Amérique latine de s'intégrer définitivement.

L'intégration ne peut plus n'être qu'un projet ou une aspiration à long terme. C'est un impératif de notre époque, une nécessité urgente, un choix indispensable si nous voulons moderniser nos structures de production, obtenir de plus vastes marchés qui rendent nos exportations plus concurrentielles et favorisent les investissements et le flux de capitaux étrangers à des conditions réalistes sans toutefois porter atteinte à nos décisions souveraines.

Une intégration de ce type doterait sans aucun doute notre région d'une force et d'un pouvoir de négociation multinational qui lui permettraient d'affronter en position de force les négociations économiques et commerciales internationales ainsi que de résister aux mesures protectionnistes du monde développé et de les inverser.

M. Gonzales Posada (pérou)

L'intégration latino-américaine - clef principale de notre développement, rêve non réalisé de nos libérateurs et mandat non accompli vis-à-vis de nos peuples - a dû passer par des chemins escarpés et semés d'embûches tandis que l'intégration du monde développé empruntait la voie directe, ce qui a eu pour effet d'élargir encore le fossé qui nous sépare du Nord et de nous faire perdre malheureusement des ressources et des occasions vitales pour le développement régional.

Ce que nos peuples exigent donc, et à juste titre, ce sont des actes, de la responsabilité, du dynamisme, de la volonté et un effort commun. Nous ne pouvons plus nous contenter d'espérer. Il n'y a pas de place en Amérique latine pour l'immobilisme, la bureaucratisation et l'indifférence. Parce qu'en Amérique latine, 700 000 enfants meurent de faim chaque année; parce que 110 millions de Latino-Américains vivent dans la misère et que sur ces 110 millions, 35 millions vivent dans des conditions inhumaines qualifiées d'extrême pauvreté; parce que, dans 40 % des foyers latino-américains, les enfants ne sont pas suffisamment nourris et que 68 % de ces enfants vivent dans des logements insalubres; parce que les chômeurs à temps complet, qui se chiffraient à 25 millions en 1980, sont actuellement 40 millions et que ce chiffre risque d'augmenter en raison de la récession; parce qu'il y a également 40 millions de sous-employés; parce que 60 % de la population économiquement active n'a pas de protection sociale et que le revenu par habitant a baissé de 10 %

Comme si cela ne suffisait pas, la faim et la misère créent également des conditions qui font que les enfants sont à la fois l'objet et le sujet de la guerre, de la violence politique ou du terrorisme, comme le prouve le fait que, de 1982 à ce jour, plus de 300 000 enfants ont été déplacés de leurs foyers et que des milliers d'entre eux sont morts ou ont été blessés du fait de ces actes de destruction. Le terrorisme, forme extrême et pathologique de la violence, qui méprise la vie et la démocratie et fait du crime une forme aberrante d'action politique, est aussi apparu dans la sphère latino-américaine et exige que nous le condamnions de la façon la plus énergique et que nous nous engagions à le combattre avec fermeté mais en restant dans les limites de la légalité, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrions affirmer la structure humaniste et démocratique que nous voulons pour nos sociétés.

L'Amérique latine doit en outre faire face à un phénomène grave et inquiétant, le trafic des stupéfiants, qui est un crime contre l'humanité, qui bouleverse notre

M. Gonzales Posada (pérou)

économie, qui sape les bases morales de la coexistence sociale et qui prétend se constituer en un nouveau foyer de puissance qui menace la sécurité des Etats et de la société.

Depuis les années 70, pendant lesquelles le marché de la consommation de cocaïne et d'autres drogues a doublé dans certains pays industrialisés, on a vu se constituer de véritables cartels internationaux de trafic de drogues, et il existe actuellement plus de 50 millions de toxicomanes dans le monde.

L'ampleur du trafic de drogues, qui fonctionne à la manière d'une multinationale et qui mobilise annuellement près de 400 milliards de dollars, fait qu'il n'est plus possible de le combattre isolément ou de façon partielle. Il faut l'attaquer à fond, sous toutes ses formes, par une approche globale qui tienne compte des relations entre la consommation, la production, le transit, le commerce illicite et les courants financiers qui alimentent et perpétuent le cycle économique de la drogue.

M. Gonzalez Posada (pérou)

Le Pérou, qui souffre de ce fléau, participe à cette lutte; c'est pourquoi il encourage, au sein du groupe andin, de l'Organisation des Etats américains, du Mouvement non aligné et dans le cadre plus vaste des Nations Unies, la mise au point de politiques et de mesures concertées visant à établir des normes internationales efficaces qui permettent, sans retard, de mettre en place des cultures de remplacement dans le cadre de programmes de développement intégrés, de réduire de façon dramatique la consommation, de saisir les biens et devises générés par le trafic des stupéfiants, de rendre nos lois mieux à même de prévenir et de réprimer ce crime, et d'accroître la coopération financière internationale sans conditions, de façon à venir en aide aux pays que lèse la production illicite.

Le projet de convention qui se négocie aux Nations Unies devra rapidement aboutir à l'adoption d'un instrument juridique international efficace. Cela ne peut se faire que par une convention équilibrée, qui attaque de la même façon la consommation, le commerce, le transit, la production et le financement illicite, et qui se fonde sur le plein respect de la souveraineté et de la juridiction internationale des Etats.

Nous continuerons de mener cette lutte contre le trafic des stupéfiants, car c'est un engagement moral et solidaire envers tous les peuples du monde, notamment envers les enfants et les jeunes touchés par ce fléau. C'est ce que n'a cessé de demander le Président du Pérou, M. Alan Garcia, qui a souligné qu'il ne fallait pas perdre de temps ni ménager les efforts dans cette lutte pour la morale et la vie même.

Je voudrais maintenant parler de quelques questions prioritaires à l'ordre du jour international.

Les progrès sensibles enregistrés vers la solution des principaux foyers de conflit, comme dans le cas de l'Iran et de l'Iraq, de l'Afghanistan, du Kampuchea, du Sahara occidental et de la Namibie, augurent bien de la paix. Il s'agit de longs processus de détente et de raison, qui font passer la vie avant la mort, la paix avant la guerre, et que le Secrétaire général des Nations Unies, noble fils du Pérou, a su encourager avec talent. Nous le saluons ici avec un sentiment de fraternité et de fierté légitime. Il importe que ces processus aboutissent et que de nouvelles négociations interviennent dans d'autres régions en conflit, notamment en Amérique centrale, territoire latino-américain, où il est indispensable de respecter et d'appliquer les Accords d'Esquipulas II et d'affirmer le droit international et le règne du droit, et où la non-intervention et le non-recours

M. Gonzalez Posada (pérou)

à la force doivent assurer la coexistence pacifique des peuples. Tout cela est indispensable si l'on veut qu'un long processus de négociation, où la diplomatie péruvienne ne cesse de jouer un rôle actif par l'intermédiaire du groupe de Contadora et du Groupe d'appui, aboutisse.

Il est également urgent que les accords de désarmement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'élargissent pour parvenir à éliminer la menace nucléaire de la face de la terre. Sinon, les effets pratiques des accords déjà conclus ne seraient pas très importants, parce qu'on ne peut pas considérer qu'il y a véritablement progrès si on passe simplement de la possibilité de détruire 100 fois la terre à celle de ne la détruire que 80 fois.

Le désarmement signifie détente et fraternité, et sur le plan économique, il signifie la libération des ressources consacrées à la destruction et à la mort en faveur de la construction et de la vie. C'est pourquoi l'idée des Latino-Américains et des non-alignés de créer, grâce aux ressources libérées, un fonds de lutte contre la misère et la faim qui serait administré par les Nations Unies, reste valable.*

En exigeant la démocratisation des relations internationales et en luttant pour un processus de paix, de détente et de non-violence, nous interprétons le sentiment de nos peuples, qui réclament la vie et la justice sociale. Le pérou croit fermement et obstinément à la démocratie, aux libertés civiques, à l'Etat de droit; ce sont là des principes que nous n'abandonnerons jamais et dont s'inspire notre vie nationale.

De cette tribune de l'espoir, le pérou démocratique adresse un salut à tous les peuples, réitère sa foi en l'Organisation des Nations Unies et exprime sa confiance de voir les résultats de la présente session de l'Assemblée répondre aux aspirations de ceux qui proclament la même foi en la fraternité humaine et en le destin SOLidaire de tous ceux qui vivent dans ce monde encore divisé et troublé.

Les déshérités du monde nous regardent avec un espoir mêlé d'anxiété, et tous ceux qui aspirent à la paix et à l'humanisme attendent nos décisions. Ne les décevons pas.

M. SORSA (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations les plus sincères pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. C'est là un

* Le Président assume la présidence.

M. Sorsa (Finlande)

hommage rendu à l'Argentine, dont on connaît tous l'attachement à la paix et à la coopération internationale. C'est un pays avec lequel la Finlande a des relations amicales et chaleureuses. Nous connaissons votre expérience et vos qualités et nous sommes certains que, sous votre direction, la présente session sera fructueuse.

Je voudrais également exprimer notre sincère gratitude au Président de la quarante-deuxième session, M. Florin, pour la façon excellente dont il s'est acquitté de ses responsabilités.

Je voudrais également rendre hommage, une fois encore, au secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, avec lequel nous entretenons des relations de profonde confiance et d'estime, et lui renouveler les remerciements du Gouvernement de la Finlande pour les efforts qu'il déploie dans la promotion des principes de la Charte des Nations Unies et la consolidation du rôle et des mécanismes de l'Organisation.

M. Sorsa (Finlande)

Les Nations Unies ont souvent été critiquées, jugées incapables de s'acquitter de la responsabilité leur incombant, aux termes de la Charte, de maintenir la paix et la sécurité. Le rôle de l'Organisation a été mis en cause. Ces critiques n'étaient pas toutes injustifiées. L'Organisation n'a pas toujours su saisir les occasions qui s'offraient à elle. Trop souvent, les Nations Unies ont servi de tribune pour aggraver les divergences.

Et pourtant, les événements de ces derniers mois et de ces dernières semaines prouvent que les Nations Unies restent un forum où il est possible d'oeuvrer activement pour la sécurité et pour la paix. L'autorité de l'Organisation s'est trouvée rehaussée par ce qui a été accompli récemment dans diverses parties du monde. Les Nations Unies se sont révélées un précieux instrument au service de la paix et de la coopération. La Finlande s'en félicite tout particulièrement. Mon pays a toujours cru fermement en la coopération multilatérale et il n'a jamais cessé d'appuyer l'Organisation mondiale.

On a maintenant l'espoir de voir l'affrontement céder petit à petit le pas à la coopération. Et cela est particulièrement frappant dans les relations Est-ouest. Le dialogue entre l'Union soviétique et les Etats-Unis s'est considérablement élargi. On discerne dans les relations entre les grandes puissances une manière neuve d'aborder les problèmes. C'est ainsi qu'on voit s'éloigner le risque de guerre et d'affrontement armé en Europe.

Sans un travail patient et la volonté de négocier de bonne foi, on ne saurait résoudre les graves problèmes internationaux. L'Organisation est l'instance idéale où les uns et les autres peuvent s'entendre et décider comment résoudre les conflits. L'évolution positive constatée récemment est la meilleure preuve que les efforts faits pendant tant d'années aux Nations Unies et ailleurs pour régler ces conflits ne l'ont pas été en vain. Dans certains cas, on est arrivé à des résultats jugés impossibles à obtenir l'année dernière.

Les Nations Unies doivent maintenant saisir les occasions qui s'offrent à elles du fait du climat international favorable qui règne actuellement. Aux prises avec une grave crise financière et après des années d'introspection, les Nations Unies doivent resurgir en tant que facteur important dans les relations entre les Etats.

Feu le Président Kekkonen, de Finlande, a dit un jour devant l'Assemblée: "Ici, nous devons nous considérer comme des médecins plutôt que comme des juges." La politique de la Finlande aux Nations Unies continue à reposer sur cette façon de

M. Sorsa (Finlande)

voir les choses. Du reste, nous pensons que l'Organisation tout entière observe, dans une large mesure, le même précepte et qu'elle devrait continuer de le faire. Certains problèmes épineux peuvent nécessiter une grande habileté dans la façon de les résoudre et c'est pourquoi nous avons besoin d'une organisation mondiale forte.

La situation nouvelle exige une réévaluation des initiatives internationales visant le règlement des conflits. Pour fonctionner efficacement, l'Organisation a besoin d'une plus grande identité de vues. Les décisions sur les questions importantes doivent être prises par consensus. Cette base de consensus existe déjà: c'est la Charte des Nations Unies et le strict respect de ses dispositions par toutes les nations, grandes et petites, alignées, neutres ou non alignées.

Compte tenu des récents événements, personne ne peut nier désormais que les problèmes internationaux sont solubles par voie de négociations entre les parties intéressées. Personne ne peut nier que les Nations Unies sont utiles quand elles rendent ces négociations possibles. Personne ne doit oublier que les Nations Unies ont, dans la Charte, arrêté des principes universellement acceptés pour tous les États; qu'elles ont enjoint les États de régler autant que possible leurs différends par la négociation. Le dialogue et la négociation sont l'essence même de la conduite ordonnée des affaires internationales.

Les résultats obtenus cette année sont encourageants. Je voudrais en particulier louer les initiatives patientes et fructueuses en vue du règlement de la situation en Afghanistan. Les services rendus par les Nations Unies en la matière ont été déterminants. Bien des incertitudes subsistent encore quant à l'avenir de l'Afghanistan, mais le retrait des troupes soviétiques, le retour des réfugiés et un vaste programme d'aide humanitaire devraient permettre au peuple afghan de se consacrer à nouveau et dans la paix à l'édification de son avenir.

Le cessez-le-feu obtenu entre l'Iran et l'Iraq est une réussite marquante, tant pour les parties que pour les Nations Unies. Après des années d'effusions de sang, la fin des hostilités a été négociée sur la base d'une résolution adoptée par le Conseil de sécurité. Ce résultat aurait été impossible sans les initiatives de paix tant appréciées du Secrétaire général. Lors des négociations en vue du règlement définitif du conflit, on devra s'efforcer de trouver des solutions acceptables pour tous.

M. Sorsa (Finlande)

Nous avons suivi avec le plus vif intérêt les négociations concernant les problèmes du Sud-Ouest africain et le processus d'indépendance pour la Namibie. Les peuples en cause et toute la communauté internationale attendent avec impatience de voir ces négociations produire d'autres résultats concrets. Les progrès enregistrés jusqu'à présent sont prometteurs et il faut espérer que les négociations en cours conduiront sans plus tarder à l'indépendance de la Namibie et à une solution durable dans la région. Dans l'intervalle, la communauté internationale est en droit de réagir comme il se doit face à la situation intolérable en Namibie et en Afrique du sud.

En Afrique du Sud, le système d'apartheid demeure fondamentalement inchangé. La Finlande condamne sans équivoque le système d'apartheid, qui constitue une odieuse violation des droits de l'homme et de la dignité humaine. Le besoin de pressions internationales concertées pour obliger l'Afrique du Sud à changer de politique se fait toujours sentir. Il ne faut tolérer aucun compromis quand il s'agit du principe de l'égalité de chaque être humain ou de la nécessité de respecter ce principe dans la pratique.

M. SOrsa (Finlande)

Pour contrer les politiques raciales inhumaines de l'Afrique du Sud, la Finlande, de concert avec les autres pays nordiques, a mis en oeuvre le troisième Programme commun d'action nordique contre l'apartheid. Des sanctions économiques complètes et autres sanctions sont déjà en vigueur. Nous étudions actuellement l'application de mesures supplémentaires, et nous essayons en particulier de travailler à la mise en place de sanctions plus larges, y compris des sanctions obligatoires qui seraient instituées par le Conseil de sécurité, ainsi qu'à la fourniture d'une assistance internationale accrue aux Etats de première ligne d'Afrique australe.

L'impasse persistante dans le conflit du Moyen-Orient qui n'en finit pas contraste de façon frappante avec les événements qui se produisent dans d'autres parties du monde. Aucune solution immédiate n'est en vue. Les violents affrontements dans les territoires occupés soulignent la nécessité d'une solution rapide au conflit. La base d'une solution existe. Les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité ainsi que le droit des Palestiniens à l'autodétermination doivent constituer la base d'une solution définitive. De même, des progrès sont impossibles sans qu'Israël et les Palestiniens reconnaissent mutuellement les droits des uns et des autres. La tenue d'une conférence de paix internationale sur le Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies est le meilleur moyen d'aboutir à un règlement négocié. La convocation d'une telle conférence, qui est un souhait presque universel, se fait attendre depuis longtemps.

Il n'est pas difficile de trouver d'autres exemples de problèmes où le travail patiemment accompli dans le cadre des Nations Unies mérite d'être couronné de succès. Lorsqu'il n'a pas encore été possible d'obtenir des succès spectaculaires, les Nations Unies ont quand même souvent contribué au maintien d'une paix précaire ou continué à encourager et faciliter un dialogue politique.

Mon pays est toujours prêt à appuyer ce type de travail. En fournissant du personnel pour les missions de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan et pour le Groupe des observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Iraq, la Finlande essaie de contribuer à l'application des accords conclus cette année sous les auspices des Nations Unies. Des soldats finlandais servent actuellement les Nations Unies dans toutes les opérations de maintien de la paix en cours. Nous sommes prêts pour la prochaine opération, qui devait commencer il y a plusieurs années déjà - c'est du moins ce que nous espérons - afin d'aider la Namibie à accéder rapidement à l'indépendance.

M. Sorsa (Finlande)

Mes observations ne signifient en rien que la Finlande soit tout à fait satisfaite des expériences acquises dans le cadre des Nations Unies en matière de maintien de la paix. L'utilisation de personnel militaire mis, sur une base volontaire, à la disposition des Nations Unies par différents pays aux fins d'opérations de maintien de la paix est essentiellement une mesure temporaire. L'objectif vise à créer des conditions meilleures pour la tâche politique d'édification de la paix. Mais nous avons trop souvent vu les troupes des Nations Unies devenir les gardiennes d'un statu quo lorsque ne se dessine aucun progrès politique notable.

Il faut que nous comprenions mieux les objectifs et principes fondamentaux du maintien de la paix. Les activités de maintien de la paix des Nations Unies devraient reposer sur une base financière et politique sûre. Un examen global du maintien de la paix est maintenant indispensable. Dans ce processus, la nécessité de réserves financières suffisantes pour l'édification et le maintien de la paix doit être également examinée. Il est plus pressant que jamais de le faire maintenant, alors que le manque de prévisibilités financières menace le lancement même d'opérations de maintien de la paix. Pour la Finlande, l'un des principaux pays contributeurs de troupes, cela revêt une importance toute particulière.

La Finlande se félicite des progrès réalisés dans les négociations entre l'union soviétique et les Etats-Unis qui ont abouti à un accord sur l'élimination de leurs missiles nucléaires terrestres à portée intermédiaire et à plus courte portée. Nous attendons d'autres résultats concrets au cours des négociations qui se poursuivent en ce qui concerne la réduction des armes stratégiques nucléaires à longue portée. Nous espérons également que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui siège en ce moment à Vienne, conviendra rapidement d'un processus continu et élargi d'édification de la confiance et de désarmement en Europe.

Le désarmement est devenu l'une des préoccupations principales de l'Organisation. La Finlande a pris très au sérieux la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, où elle a présenté un certain nombre de propositions. Nous avons travaillé avec acharnement pour défendre leur bien-fondé et pour faire en sorte que la session elle-même parvienne à des résultats couronnés de succès. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'aboutir à un consensus

M. Sorsa (Finlande)

sur un document final global. Cependant, un certain nombre d'initiatives importantes ont été présentées à cette session, et les efforts collectifs des Etats Membres dans le domaine du désarmement doivent se poursuivre.

Afin d'encourager le désarmement, les Etats Membres devraient être disposés et en mesure d'avoir recours aux institutions et organisations du système des Nations Unies de façon plus efficace. La démarche multilatérale est indispensable si nous voulons obtenir une interdiction réelle des armes chimiques, si nous voulons surveiller les essais nucléaires partout dans le monde et si nous voulons progresser davantage dans la tâche urgente de limitation des armes classiques. A notre avis, les Nations Unies pourraient aussi jouer utilement un rôle croissant dans le domaine de la vérification en ce qui concerne le respect des accords de désarmement et de limitation des armements.

La vérification est un processus de rassemblement de renseignements et de comparaison de ces renseignements avec certaines règles et normes préétablies. De telles tâches sont déjà accomplies avec succès par certaines institutions du système des Nations Unies. Des expériences appropriées ont été, par exemple, rassemblées dans le domaine de la sécurité par des observateurs participant à des missions de maintien de la paix. La collecte systématique de données aux fins de la vérification des accords de désarmement pourrait être considérée comme une mesure logique de nature à élargir les fonctions utiles du Secrétariat.

Je viens de parler essentiellement des tâches politiques de l'Organisation et de la façon de traiter et de régler les différends. L'ampleur de l'oeuvre réalisée par les Nations Unies est encore plus frappante lorsqu'on y inclut également les activités concernant les questions économiques et sociales et les droits de l'homme. Mon pays continuera également de jouer son rôle dans le déploiement de ces activités des Nations Unies.

La lutte contre la dégradation sans cesse croissante de l'environnement sera l'un des plus grands défis que l'humanité devra relever dans les prochaines décennies. L'environnement ne s'améliorera pas si l'on ne tient pas systématiquement compte des effets préjudiciables des activités de l'homme. C'est là l'une des idées primordiales du concept de développement soutenu qui a été discuté en détail lors de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est indispensable que le travail déjà accompli à cet égard au sein des Nations Unies soit intensifié.

M. Sorsa (Finlande)

La Finlande a réaffirmé à maintes reprises sa foi inébranlable dans le multilatéralisme. Seuls des efforts mondiaux multilatéraux peuvent nous aider à combler l'écart dangereusement profond et qui va s'élargissant entre riches et pauvres. Le souci de l'écologie et du développement appellent notre attention sur les problèmes interreliés où la coopération mutuelle et, notamment, les Nations Unies, ont un rôle décisif à jouer. Un système des Nations Unies fort et efficace dans toutes ses composantes est nécessaire à la réussite de nos efforts.

Nous espérons que le processus de réforme des structures sociales et économiques des Nations Unies se poursuivra jusqu'à l'obtention de résultats concrets. Ce serait là un élément essentiel du processus de restructuration des Nations Unies dans leur ensemble, en vue d'améliorer leur capacité de faire face aux défis présents et à venir.

L'avenir du développement économique est étroitement lié à la création de conditions meilleures pour le commerce international. Nous sommes persuadés que les négociations dans le cadre de l'Uruguay Round et le travail de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) favoriseront de meilleures conditions extérieures dans le domaine du commerce, bénéficiant aux pays développés et en développement ainsi qu'à leurs populations respectives. L'entrée en vigueur du Fonds commun des produits de base est un événement positif qui donnera un nouvel élan aux travaux importants de la CNUCED dans ce domaine.

À l'aube des années 90, la communauté internationale devrait envisager des mesures globales pour prendre en compte les circonstances changeantes de l'environnement économique international. La crise de la dette nous touche tous. Un accent renouvelé sur des objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté, les politiques démographiques et un développement écologiquement soutenable est primordial. En même temps, une évaluation des rapports entre politiques nationales et mesures d'aide internationale est indispensable. L'examen à la présente session de la préparation et de l'élaboration d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies sur le développement nous en offre la possibilité. C'est un défi lancé à la communauté internationale; la Finlande, pour sa part, est prête à le relever.

M. Sorsa (Finland)

Ces dernières années, la Finlande a été l'un des rares pays industrialisés qui ait accru rapidement et considérablement le volume de son aide. Le projet de budget pour 1989, dont le Parlement est actuellement saisi, contient des allocations à l'aide publique au développement de l'ordre de 0,7 % du produit national brut. Ainsi, la Finlande atteindra l'objectif fixé par les Nations Unies.

Le Programme d'action des Nations Unies pour la relance et le développement 1986-1990 a été examiné juste avant l'ouverture de cette session. La Finlande a appuyé activement le Programme des Nations Unies et a continué de souligner l'importance pour l'Afrique du développement de l'agriculture, de mesures contre la sécheresse et la désertification, du développement des ressources humaines et des réformes politiques. Les mesures d'ajustement structurel internes indispensables en Afrique peuvent être maintenues si elles sont complétées par une aide extérieure dispensée dans un esprit de coopération.

Quelque deux tiers de l'aide bilatérale de la Finlande va aux pays africains. Comparativement aux chiffres de 1988, l'aide de la Finlande au programme des institutions financières multilatérales au profit de l'Afrique a plus que triplé cette année. A l'avenir également, les pays subsahariens resteront les bénéficiaires principaux de l'aide finlandaise au développement. On continuera également de mettre en valeur la coopération avec les pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SAnce).

Les Nations Unies ne coûtent pas très cher. Je ne referai pas les différentes comparaisons de coût avec d'autres activités humaines, car cela a déjà été fait. Je ne tenterai pas non plus de calculer l'utilité des Nations Unies en termes quantitatifs. La Finlande exige l'efficacité dans le fonctionnement administratif et financier de l'Organisation. Nous rendons hommage à l'application par le Secrétaire général de réformes administratives. Nous nous rendons compte que les réductions des coûts conduisent parfois à une meilleure performance générale. Cependant, quel que soit le niveau fixé une année durant pour le budget des Nations Unies, il y a certains principes concernant le financement de nos entreprises communes qui, à notre avis, doivent toujours être respectés par tous.

M. Sorsa (Finlande)

La Charte des Nations Unies est un traité entre Etats souverains qui ont convenu de respecter certaines obligations, dont des règles sur la prise de décision et sur la répartition des coûts. Les Nations Unies peuvent parfois appliquer des programmes que la Finlande n'a pas appuyés, mais jamais nous n'avons eu le moindre doute quant à notre obligation légale de verser notre part pour couvrir les coûts de tous les programmes légalement mis en place. A notre avis, les contributions statutaires devraient être payées en totalité et à temps. La retenue unilatérale de contributions sape la coopération multilatérale.

Malgré certains signes positifs dans le financement de l'Organisation, les Nations Unies continuent d'opérer avec des revenus inadéquats. Le Secrétaire général a lancé un appel aux Etats Membres pour assurer le financement des activités des Nations Unies. Il faisait en particulier allusion aux nouveaux défis auxquels l'Organisation doit faire face en matière d'édification et de maintien de la paix. s'il est nécessaire de faire face à des dépenses supplémentaires, la Finlande, pour sa part, serait prête à participer à des mesures conjointes pour y contribuer.

Pour mon gouvernement, il est clair que, par leurs réalisations, les Nations Unies continuent chaque jour de démontrer leur utilité. Nous avons besoin de l'Organisation mondiale. Il est donc logique que mon pays, pour sa part, veuille se montrer utile à l'Organisation, aidant ainsi à servir les besoins des Etats Membres. Le Gouvernement finlandais continue de témoigner de sa fidélité à la Charte et aux efforts conjoints tentés pour promouvoir les objectifs vitaux de notre organisation. La meilleure façon pour nous de ce faire est de poursuivre notre politique de longue date de neutralité et de rechercher constamment la réconciliation, le dialogue et la négociation. Tel est le credo de la Finlande dans cette instance.

L'Assemblée générale entame ses travaux sur une note optimiste. Qu'elle fasse la preuve que la communauté internationale est unie dans sa quête de coopération et de dialogues pacifiques, qu'elle témoigne du fait que les Etats Membres ont la volonté de voir des Nations Unies efficaces et fortes, et qu'ils en assument la responsabilité.

La séance est levée à 13 h 10.

